

Investir dans les ressources humaines: les financements de l'UE en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale

Guide de l'Europe sociale | Volume 7



Investir dans les ressources humaines: les financements de l'UE en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale

Guide de l'Europe sociale Volume 7

Commission européenne

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette publication.

© Illustration de couverture: Moulay Guisse — © Union européenne

Pour les photos non protégées par les droits d'auteur de l'Union européenne, il convient de demander directement l'autorisation aux détenteurs desdits droits d'auteur pour toute utilisation ou reproduction.

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*): 00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (http://europa.eu).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2014

ISBN 978-92-79-38147-8 — doi:10.2767/24531 (print) ISBN 978-92-79-38150-8 — doi:10.2767/25375 (epub) ISBN 978-92-79-38144-7 — doi:10.2767/23983 (online) ISSN 1977-2351 (print)

© Union européenne, 2014

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)

Avant-propos



László Andor Commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion

Depuis le début de la crise économique en 2008, l'Union européenne (UE) et ses États membres ont vécu des temps extrêmement difficiles. Nous avons assisté à l'envol des chiffres du chômage, au ralentissement de la croissance économique et à l'accroissement du nombre de citoyens touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans ce contexte difficile, l'Europe doit également s'attaquer à des problèmes à plus long terme, tels que le vieillissement de la population et l'évolution constante des exigences de l'économie mondialisée.

L'Union européenne doit agir sur tous ces fronts et elle est déterminée à ne pas dilapider le capital social et humain de l'Europe au cours des prochaines années. Cette brochure se penche sur plusieurs instruments de financement clés de l'UE visant à investir dans les citoyens, afin de permettre à ces derniers de mener une vie prospère et épanouissante, sans être confrontés au chômage et à l'exclusion sociale. Il s'agira d'un travail d'équipe, car ces mécanismes de financement ont été adoptés en partenariat étroit entre la Commission européenne et les États membres. Les projets sont mis en œuvre par ou en collaboration avec des associations locales, des organismes de la société civile, des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres entités similaires

Depuis plus de 50 ans, le Fonds social européen (FSE) aide les Européens à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour obtenir un emploi de qualité. Le FSE appuie des programmes de formation, d'apprentissage et de formation tout au long de la vie dans l'ensemble de l'Union européenne, ainsi que des projets soutenant des citoyens dans leur lutte pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ce Fonds demeurera le principal instrument d'investissement dans le capital humain au cours de la nouvelle période

de programmation, qui couvre les années 2014-2020. Plus de 80 milliards d'euros ont été alloués au FSE pour les sept prochaines années. Cet argent continuera à aider des personnes à se réinsérer sur le marché du travail et à aborder des questions sociales urgentes, comme le chômage des jeunes et la marginalisation sociale. Il servira également à améliorer l'enseignement et les services publics.

Trois autres Fonds complètent l'action du FSE. Le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) vient en aide aux plus pauvres, par exemple en leur fournissant des produits de première nécessité comme des denrées alimentaires et des vêtements. Le programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) aide les citoyens à se déplacer en Europe pour trouver un emploi de qualité et offre des microfinancements aux entrepreneurs sociaux. Parallèlement, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) continue à soutenir les travailleurs licenciés dans leurs efforts pour se former en vue d'une reconversion ou pour créer leur propre entreprise.

Les Fonds comme le FSE constituent des outils fondamentaux pour assurer la mise en œuvre des politiques européennes visant à améliorer l'économie et la cohésion sociale. Ils appuient la stratégie Europe 2020 — la stratégie de l'Union européenne sur dix ans pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Cette stratégie poursuit de nombreux objectifs très ambitieux, tels que la réduction de 20 millions d'unités du nombre de personnes menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale et la garantie d'un emploi pour 75% de la population âgée de 20 à 64 ans d'ici la fin de la décennie. Les dépenses et les priorités de financement aux niveaux européen et national doivent s'aligner sur les objectifs de la stratégie. Je me réjouis de voir que la Commission est parvenue à intégrer une dimension sociale forte dans le nouvel exercice budgétaire européen. Cela signifie que le FSE et d'autres Fonds peuvent investir dans les personnes qui ont le plus besoin d'aide. Vingt pour cent du budget du FSE a été réservé à des projets de promotion de l'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté. Il convient de nous rappeler que nous pouvons nous appuyer sur de nombreux succès. Entre 2007 et 2013, 68 millions de personnes ont participé aux activités financées par le FSE. Selon nos estimations, 5,7 millions de personnes ont trouvé du travail et 8,6 millions environ ont acquis des qualifications supplémentaires grâce au soutien du FSE en faveur de l'enseignement et de la formation. Ce Fonds a également permis le lancement de plus de 400 000 entreprises ou activités indépendantes.

Ces actions doivent se poursuivre si l'Europe souhaite s'attaquer efficacement à ses problèmes sociaux. Il est dans l'intérêt de tous de lutter contre le chômage, de

préserver les jeunes d'une vie d'inactivité et d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale. Les dernières années ont rendu cette mission bien plus difficile à accomplir, mais l'Union européenne et les États membres sont déterminés à continuer à travailler ensemble pour améliorer l'existence de tous leurs citoyens.

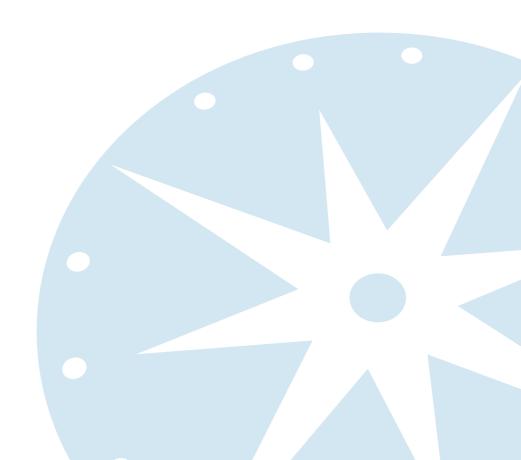
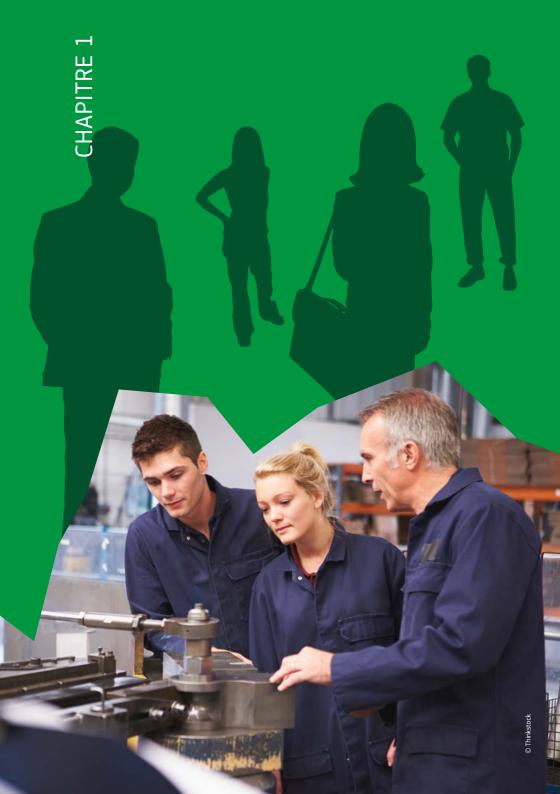


Table des matières

Avant-propos	
CHAPITRE 1 Investir dans les ressources humaines	C
Une longue histoire d'aide à l'emploi et aux politiques sociales	
S'adapter au changement	
Diversification des activités	10
Le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne — Un soutien à l'emploi	
et aux politiques sociales.	
Financements — Vue d'ensemble	
La politique de cohésion.	
Priorités pour l'avenir	13
Contribution de la présidence grecque du Conseil: Ioannis Vrou	ıtcic
ministre du travail, de la sécurité sociale et de la prévoyance	
Tillistie du travail, de la sécurité sociale et de la prévoyance	
CHAPITRE 2	
Le Fonds social européen	21
Introduction	21
Soutenir la stratégie Europe 2020	
Principes clés pour la nouvelle période de programmation	
Se concentrer sur quatre thèmes.	
Permettre aux citoyens d'obtenir et de conserver un emploi	
L'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté	
Un enseignement plus accessible et de meilleure qualité	
Améliorer la qualité de l'administration publique et de la gouvernance	
Le fonctionnement du FSE	49
CHAPITRE 3	
Présentation du Fonds européen d'aide aux plus démunis	59
Pourquoi avons-nous besoin de ce nouveau Fonds?	
En quoi le FEAD diffère-t-il des autres Fonds de l'UE?	
Les objectifs du FEAD	
Assurer une transition en douceur pour l'aide alimentaire de l'UE	
Comment le FEAD fonctionne-t-il?	63
Des Européens qui vivent au jour le jour	

CHAPITRE 4

EaSI: programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale Un outil pour promouvoir l'expérimentation de politiques sociales	
Trois axes	
Les objectifs de l'EaSI.	
Une action coordonnée	
Complémentarité avec d'autres programmes de l'UE	
Progress: moderniser les politiques sociales et de l'emploi.	
EURES: promotion de la mobilité de l'emploi	
Microfinancement et entrepreneuriat social	
Possibilités de financement.	
Tossistites de inidicement	,
CHAPITRE 5	
Fonds européen d'ajustement à la mondialisation	79
La solidarité de l'UE avec les travailleurs licenciés	
Mesures de soutien.	79
De nouvelles mesures pour faire face à la crise	
Le critère de crise: des licenciements soudains et choquants	
Qui peut en bénéficier?	81
Quels types de soutien le FEM peut-il apporter?	
Complémentarité avec d'autres programmes de l'UE	82
Quelles sont les nouveautés du FEM pour 2014-2020?	82
L'apprentissage par l'exercice: les bonnes pratiques du FEM	84
Point de vue du Parlement européen: Marian Harkin, membre	
de la commission de l'emploi et des affaires sociales	86
Glossaire	88



Investir dans les ressources humaines

Une longue histoire d'aide à l'emploi et aux politiques sociales

L'Union européenne (UE) investit dans les ressources humaines depuis la fondation de la Communauté économique européenne (CEE), en 1957.

Le traité de Rome a instauré le Fonds social européen (FSE), initialement utilisé pour aider les travailleurs dans les secteurs économiques qui modernisaient leurs processus de production. Des subventions ont été octroyées pour organiser des programmes de recyclage à court terme, de façon à permettre aux travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences. Le FSE a également débloqué des fonds en faveur de la réinsertion, afin d'aider les chômeurs à se déplacer pour trouver un emploi. Selon les estimations, l'appui du FSE aurait aidé 1 million de personnes à retrouver du travail entre 1960 et 1973.

S'adapter au changement

Au fil des années, le FSE a été réformé et adapté pour suivre l'évolution des besoins de l'Europe. Au début des années 1970, par exemple, l'innovation technique poussait de nombreux ouvriers agricoles à quitter leur secteur: ces travailleurs ont reçu une aide pour se recycler en vue d'occuper d'autres emplois. En outre, le FSE a

commencé à apporter une aide aux personnes à la recherche d'un travail dans d'autres pays de la CEE, en finançant des cours de langue et des services de conseil sur la vie dans un pays étranger.

Le spectre de l'aggravation du chômage des jeunes a surgi dans les années 1970 et le FSE a alors été utilisé pour aider les personnes peu qualifiées, en finançant des programmes de formation professionnelle. C'est également à cette époque que le FSE a commencé à offrir une aide à des groupes spécifiques, comme les femmes, les travailleurs âgés et les personnes handicapées.

Dans les années 1980, le FSE a aidé certaines régions parmi les plus pauvres d'Europe à exploiter leur potentiel humain et à réduire les déséquilibres par rapport aux nations les plus riches de la CEE. À la fin de cette décennie, plus de la moitié des dépenses du FSE étaient consacrées au financement de programmes d'emploi mis en place en Grèce, dans le sud de l'Espagne et de l'Italie et au Portugal, par exemple.

Le FSE a été réformé une nouvelle fois dans les années 1990, afin de satisfaire aux exigences du marché unique et de répondre au nombre croissant de demandes de financement. Un partenariat entre la Commission et les États membres a abouti à l'introduction et à l'adoption de programmes pluriannuels. En 1994, le FSE

a ensuite été exploité pour permettre au plus grand nombre de trouver un emploi.

Aujourd'hui, outre le soutien qu'il apporte à tout un éventail de projets d'accompagnement vers l'emploi, le FSE vient également en aide aux personnes en situation d'exclusion sociale — y compris les migrants —, qu'il aide à s'intégrer sur le marché du travail.

Diversification des activités

La complexification et les attributions toujours plus nombreuses du FSE ont entraîné, au fil des années, une augmentation de son budget, dont la part est passée d'environ 1 % des dépenses totales de l'UE à plus de 7 % aujourd'hui. Le succès de ce Fonds a également incité l'UE à élaborer d'autres programmes et dispositifs de financement adaptés aux besoins de groupes particuliers, ou encore à s'occuper de questions sociales et d'emploi spécifiques.

À titre d'exemple, le programme Youthstart a été instauré dans les années 1990 pour aider les jeunes sans qualifications à obtenir un premier emploi. L'initiative Integra, lancée en 1995, a offert à certains groupes, comme les parents isolés, les sans-abri, les réfugiés et les anciens détenus, la possibilité de s'insérer sur le marché du travail. Enfin, l'initiative EQUAL a été lancée en 2000 pour trouver des moyens de lutter contre la discrimination et les inégalités sur le marché du travail.

Le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne — Un soutien à l'emploi et aux politiques sociales

Le cadre financier pluriannuel (CFP) définit les priorités politiques de l'UE pour 2014-2020. Par l'intermédiaire du CFP, l'UE s'est engagée à investir quelque 1000 milliards d'euros au cours des 7 prochaines années.

Une grande partie du CFP vise à atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 — la stratégie globale de l'UE pour générer une croissance durable, créer des emplois et améliorer la compétitivité —, ainsi qu'à appuyer les recommandations par pays émises par le Conseil dans le cadre du semestre européen.

Pour la toute première fois, le FSE s'est vu allouer une part minimale du budget de la politique de cohésion de 23,1%. Cela signifie qu'au moins 80 milliards d'euros (aux prix courants) ont été réservés pour le FSE pour la période allant de 2014 à 2020. En d'autres termes, plus de 10 milliards d'euros seront débloqués par an pendant cette nouvelle période de programmation pour contribuer à réaliser les objectifs définis dans la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi et de pauvreté. Parmi ces objectifs figurent notamment la garantie d'un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans et la réduction de 20 millions d'unités au moins du nombre de personnes touchées

Encadré 1.1 — La valeur ajoutée de l'action à l'échelle européenne

La principale raison à l'origine de l'instauration de programmes de financement à l'échelle européenne réside dans le fait que ces programmes peuvent offrir un rendement ou des résultats que des dépenses au niveau uniquement national ou local ne peuvent atteindre. Ces programmes permettent de faire face conjointement aux principaux défis sociétaux et économiques qui ne peuvent être relevés par une seule région ou un seul pays.

Le fait que les financements de l'UE soient répartis sur une période de programmation de sept ans apporte une valeur ajoutée, car cela permet une planification stratégique et assure la continuité du soutien aux mesures favorables à l'emploi et à l'inclusion sociale. Il s'agit d'aspects particulièrement précieux en période d'incertitude concernant les ressources budgétaires nationales. Les programmes à l'échelle européenne offrent également l'occasion de mettre en

commun les ressources et l'expertise des différents États membres, à travers l'établissement de réseaux et le partage de bonnes pratiques. La création de synergies de cette façon aide à stimuler l'innovation et à instaurer une coopération durable entre les pays et les organisations de la société civile. Par ailleurs, un flux d'argent européen sûr et bien géré peut servir à mobiliser des financements provenant d'autres sources. Le FSE et d'autres mécanismes de financement mentionnés dans cette brochure ont également pour objectif de renforcer la cohésion et la solidarité européennes et de réduire les disparités. À titre d'exemple, les régions les moins prospères d'Europe ne représentent peut-être que 35 % de la population de l'UE⁽¹⁾, mais elles bénéficient de deux tiers du budget des Fonds structurels (FSE et Fonds européen de développement régional, ou FEDER).

(1) Brochure: Le Fonds social européen — Investir dans les personnes.

ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Il importe de noter que la part réelle du FSE sera fixée en fonction des difficultés particulières que les États membres devront affronter dans les domaines relevant du FSE et qu'elle risque donc très probablement d'augmenter.

Un montant de 6,4 milliards d'euros (aux prix courants) a été alloué à la nouvelle initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). Cette initiative est liée au FSE et apportera un appui supplémentaire aux régions les

plus durement touchées par des taux élevés de chômage des jeunes.

En outre, les programmes européens sociaux et d'emploi suivants font également partie du CFP:

 le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) représente plus de 3,8 milliards d'euros pour la période allant de 2014 à 2020. Le FEAD aide les États membres à fournir une assistance matérielle, comme des denrées alimentaires et des vêtements, aux personnes les plus pauvres de la société et à mettre en œuvre des mesures d'inclusion sociale à destination des personnes les plus démunies, afin de les aider à mieux s'intégrer dans la société;

- le programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) dispose de 920 millions d'euros entre 2014 et 2020. Les financements de l'EaSi servent à soutenir la mobilité professionnelle, à encourager l'entrepreneuriat social et à faciliter l'accès aux microcrédits:
- le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) dispose d'un budget annuel maximal de 150 millions d'euros entre 2014 et 2020. Le FEM couvre jusqu'à 60% des coûts de projets qui aident les travailleurs licenciés à trouver un autre emploi ou à créer leur propre entreprise.

Financements — Vue d'ensemble

Le FSE est l'un des cinq Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) de l'UE, qui servent à promouvoir les emplois et la croissance. Les quatre autres Fonds sont les suivants:

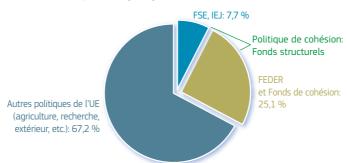
- le Fonds européen de développement régional (FEDER), qui soutient des projets consacrés à l'innovation et à la recherche, à l'économie numérique, aux petites et moyennes entreprises (PME) et à une économie à faibles émissions de carbone:
- le Fonds de cohésion, qui a pour objectif de réduire les disparités

- économiques et sociales tout en promouvant le développement durable dans les régions les plus pauvres de l'UE. Ces financements peuvent servir à développer des infrastructures, comme des réseaux de transport;
- le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) vise à améliorer la compétitivité dans les secteurs agricole et forestier;
- le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) aide l'Europe à assurer la transition vers des pratiques de pêche plus durables, tout en soutenant les communautés côtières dans leurs efforts pour diversifier leur économie.

Le règlement portant dispositions communes (2) établit un cadre commun de règles pour la période de programmation 2014-2020 pour ces cinq Fonds, en promouvant l'idée de politiques mieux intégrées et coordonnées. La réduction de la «paperasserie» et le ciblage des investissements sont deux autres objectifs définis pour cette nouvelle période de financement, tout comme l'introduction de règles comptables simplifiées.

La politique de cohésion

Le FSE, le Fonds de cohésion et le FEDER servent à soutenir la politique de cohésion de l'UE, qui doit jouer un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020. Cette politique a pour



Minimum 23,1 % de la politique de cohésion ~ 11 milliards d'euros/an

objectif de réduire les disparités économiques, sociales et territoriales en Europe. L'importance de la politique de cohésion se reflète dans le fait qu'elle représente plus de 32 % du budget de l'UE pour la période 2014-2020, soit un montant de 351,8 milliards d'euros (3).

Priorités pour l'avenir

La crise économique prolongée, qui a commencé en 2008, assombrit toujours l'avenir proche de l'Europe. Elle a déclenché une récession qui a fait grimper les chiffres du chômage à un niveau record dans toute l'UE. En janvier 2014, environ 26 millions de personnes (10,8%) étaient à la recherche d'un emploi dans l'Union. Le taux de chômage chez les jeunes est encore plus élevé: il s'établissait à 23,4% au début de l'année 2014. Cela signifie que

près de 5,6 millions de jeunes âgés de moins de 25 ans peinent à prendre un bon départ dans leur vie adulte.

La pauvreté et l'exclusion sociale progressent également depuis 2009, en particulier dans les États membres d'Europe du Sud et de l'Est. En 2012, près de 124 millions de personnes étaient considérées comme étant touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale, contre 114 millions environ en 2009. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale reste l'un des principaux objectifs poursuivis par des instruments de financement comme le FSE et le FEAD. Entre 2014 et 2020, une part d'au moins 20% du budget du FSE dans chaque État membre sera d'ailleurs réservée à la promotion de l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté et toute forme de discrimination. Des fonds seront notamment débloqués pour aider les groupes marginalisés, tels que les migrants et les Roms, à se faire une place sur le marché du travail

⁽³⁾ http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/ funding/index_fr.cfm. Voir également la fiche d'information de l'UE intitulée «Une nouvelle politique de cohésion pour favoriser l'emploi et la croissance en Europe».

Au cours de la prochaine période de programmation, les instruments de financement de l'UE destinés à investir dans les ressources humaines devront donc jouer un rôle crucial en permettant aux gens de renouer avec l'emploi et de résoudre leurs difficultés. Des formations, des investissements dans les compétences, des programmes d'apprentissage tout au long de la vie, des services d'orientation et de conseil professionnels, des programmes de mobilité et bien d'autres dispositifs sont proposés pour améliorer l'employabilité des citoyens et renforcer la compétitivité de la main-d'œuvre européenne.

Défis à long terme

Ces instruments de financement aideront aussi l'UE et ses États membres à faire

face à un certain nombre de défis à plus long terme. Le monde du travail est en constante évolution, en raison de l'introduction de nouvelles technologies et des difficultés liées à la concurrence sur un marché mondialisé. Les travailleurs européens doivent être capables de s'adapter et d'acquérir de nouvelles compétences s'ils tiennent à conserver leur place sur le marché du travail. L'amélioration des compétences de la main-d'œuvre s'avère particulièrement importante à mesure que l'économie devient de plus en plus complexe. La Commission européenne estime que, à l'horizon 2020, 35 % des emplois nécessiteront un niveau de qualification élevé, tandis que 12 millions d'emplois ne nécessitant aucune qualification auront disparu. Selon les estimations, environ 80 millions de citoyens européens ne posséderaient que des qualifications faibles



ou de base. C'est la raison pour laquelle les financements soutiennent des projets permettant à un plus grand nombre d'Européens d'avoir accès à des programmes de formation et d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, il est capital de déterminer quelles sont les compétences dont l'Europe aura besoin à l'avenir. Ces informations pourront ensuite être exploitées pour offrir des formations dans les domaines correspondant à ce dont l'économie a besoin pour avancer.

En raison d'une baisse de la natalité au cours des dernières décennies et du fait que les gens vivent désormais plus longtemps, la population européenne vieillit. Ce vieillissement de notre société signifie que l'Europe doit maximiser les chances de chacun d'obtenir un emploi et de le conserver. Les travailleurs âgés doivent bénéficier d'un soutien pour se maintenir plus longtemps sur le marché du travail. Le FSE promeut, par exemple, le vieillissement actif en appuyant des projets qui visent à aider les travailleurs âgés à entretenir leurs compétences et leurs connaissances. Parallèlement, des systèmes de garde d'enfants et de personnes à charge sont mis en place pour garantir que les femmes, en particulier, soient libres de chercher un emploi ou de se réinsérer sur le marché du travail après une interruption de carrière. Un soutien est également offert pour aider les personnes handicapées capables de travailler à obtenir un emploi.

Bonne gouvernance

Des structures administratives déficientes peuvent gravement compromettre le développement économique d'un pays et réduire l'efficacité des dépenses publiques, que celles-ci proviennent de sources locales, nationales ou européennes. En outre, dans certains pays de l'UE, les administrations publiques devraient mieux répondre aux besoins des citoyens et développer une culture ouverte au changement et à l'innovation. Dans le même temps, il convient d'intensifier davantage le renforcement des capacités des acteurs chargés de mettre en œuvre les politiques et les programmes sociaux, d'emploi et de formation — y compris des partenaires et des organisations de la société civile. Les financements du FSE servent donc à promouvoir la bonne gouvernance, en aidant les États membres à améliorer la qualité de leurs administrations publiques. L'argent du FSE continuera à être injecté dans des projets visant à moderniser les services publics de l'emploi, à améliorer les stratégies en matière de ressources humaines dans la fonction publique et à améliorer l'environnement des entreprises.

Contribution de la présidence grecque du Conseil: Ioannis Vroutsis, ministre du travail, de la sécurité sociale et de la prévoyance



Quelles seront les principales priorités de la Grèce pour utiliser les fonds de près de 4 milliards d'euros alloués au pays par le Fonds social européen pour 2014-2020? Comment ces financements contribueront-ils à résoudre la crise sociale et de l'emploi à laquelle votre pays est confronté?

Au cours de la période 2014-2020, le Fonds social européen contribuera sensiblement

à l'évolution dynamique de la société et de l'économie grecques et au renforcement de la cohésion sociale, en mettant l'accent sur la création de possibilités de formation de qualité, l'amélioration des compétences et la garantie d'un emploi durable pour tous.

Compte tenu des grands défis que nous devons relever, à savoir l'accélération de la reprise économique et l'atténuation des effets de la crise économique, les ressources du Fonds social européen seront utilisées pour:

a) renforcer l'emploi, en particulier pour les jeunes, au moyen de:

- politiques améliorées et innovantes en matière d'emploi, comme la mise en place de formations en cours d'emploi et de programmes pour l'emploi dans des secteurs vitaux de l'économie grecque, débouchant sur une certification;
- l'établissement d'un lien entre les systèmes d'enseignement et de formation et le marché du travail;
- l'élargissement de l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les catégories vulnérables de la population;

b) renforcer l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté, notamment en soutenant et/ou en assurant le développement et la promotion de l'économie sociale et de l'entrepreneuriat social.

Il convient cependant de noter que les besoins liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale seront classés par ordre de priorité par les régions en fonction des conditions locales et des besoins en matière de développement, dans le respect du cadre et des directives fournis par les stratégies nationales et régionales pertinentes.

En outre, nous devons signaler les efforts déployés pour assurer une synergie maximale entre les ressources allouées par le FSE et celles provenant d'autres Fonds, tels que le Fonds européen d'aide aux plus démunis, le Fonds pour la sécurité intérieure et le Fonds «asile, migration et intégration», ainsi que les ressources nationales (revenu minimal garanti).

Comment pensez-vous que la Grèce tirera profit d'autres possibilités de financement au niveau européen, comme le programme EaSI et ses instruments en faveur du microfinancement ou des entreprises sociales, ou encore le Fonds européen d'aide aux plus démunis?

Outre les ressources provenant du FSE et d'autres Fonds structurels et d'investissement dans le cadre de l'accord de partenariat, la Grèce entend également exploiter les possibilités de développement des ressources humaines offertes par d'autres instruments financiers et Fonds. Nous voudrions notamment mentionner les suivants:

 Fonds européen d'aide aux plus démunis: ce Fonds fournit des biens de première nécessité, comme des denrées alimentaires, des vêtements, des médicaments, etc., aux groupes vulnérables et assure la contribution matérielle et la distribution de ces biens. En outre, il offre des services d'aide à ses bénéficiaires, afin de favoriser l'inclusion sociale de façon intégrée. L'utilisation des ressources de ce Fonds a pour objectif de compléter l'action des Fonds structurels et d'investissement, en particulier les ressources du Fonds social européen et les priorités d'investissement de l'objectif thématique n° 9, visant à «Promouvoir l'inclusion sociale

et lutter contre la pauvreté». Le budget réservé à la Grèce pour la période de programmation 2014-2020 s'élève à 280,9 millions d'euros.

• Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: ce Fonds offre une assistance à court terme, à travers une action coordonnée ciblant des individus victimes de licenciements collectifs dus à la crise financière mondiale ou aux effets de la mondialisation au niveau d'une entreprise ou d'un secteur. Les interventions prévues pour soutenir les personnes licenciées sont des interventions «douces», semblables à celles du FSE (services de conseil, formations, création d'entreprises, etc.). Après avoir mis en œuvre avec succès un programme

d'assistance pour le personnel licencié par la société ALDI HELLAS pendant la période de programmation 2007-2013, la Grèce a déjà soumis deux demandes cette année: une pour le personnel licencié par Nutriart ABEE (Katselis), avec un budget de 10 160 000 euros pour 1 010 bénéficiaires, et une autre pour le personnel de la société Sprider Stores SA, avec un budget de 12 151 500 euros pour 1 311 bénéficiaires. Il est évident que ces activités se poursuivront pendant la période de programmation 2014-2020 et que nous étudierons la possibilité de solliciter des interventions de ce Fonds pour remédier à de nouveaux cas de licenciements collectifs.

 Programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (programme EaSI): ce programme, qui s'inscrit dans le prolongement du programme de l'UE «Progress», renferme les possibilités offertes par l'outil de microcrédit que la Grèce a l'intention d'utiliser pour stimuler la création d'entreprises et l'emploi, en particulier dans le secteur de l'économie sociale, très dynamique. Selon vous, quelles sont les nouveautés les plus importantes dans les instruments financiers 2014-2020 de l'UE en faveur de l'emploi et de l'inclusion sociale?

Durant la période de programmation 2014-2020, le pays prévoit d'utiliser les outils financiers en mettant l'accent sur le microcrédit, afin de renforcer l'entrepreneuriat social.







Le Fonds social européen

Introduction

À ce jour, le FSE demeure le principal instrument de l'UE pour investir dans les ressources humaines et renforcer la compétitivité de la main-d'œuvre européenne. Chaque année, ce Fonds finance des dizaines de milliers de projets et programmes dans toute l'Europe pour améliorer les perspectives d'emploi des citoyens, lutter contre la pauvreté et la marginalisation sociale, faciliter l'accès à l'enseignement et à l'apprentissage tout au long de la vie et améliorer les administrations publiques. Le cadre financier pluriannuel (CFP) de l'UE pour 2014-2020 place une nouvelle fois le FSE au cœur des efforts déployés en vue d'améliorer l'économie, d'aider les personnes à trouver du travail et d'encourager une meilleure inclusion sociale. Au moins 80 milliards d'euros (aux prix actuels) ont été alloués au FSE pour être dépensés au cours des sept prochaines années.

Des solutions adaptées

Permettre à un plus grand nombre de personnes de trouver de meilleurs emplois représente actuellement un défi particulièrement urgent, de nombreuses régions d'Europe affichant des taux de chômage élevés. Les travailleurs doivent acquérir les compétences et suivre la formation requises par le marché du travail d'aujourd'hui — et de demain. Dans ce

contexte, le FSE apporte une aide à des organisations nationales, régionales et locales. Il soutient des programmes d'apprentissage, des stages, des initiatives de reclassement et des efforts visant à aider les personnes à se déplacer au sein de l'UE pour trouver du travail, ainsi que des projets destinés à assister les entrepreneurs en herbe et les travailleurs indépendants. Les actions visant à trouver des moyens de remettre l'Europe au travail ne se limitent toutefois pas au soutien apporté aux individus. Le FSE se concentre également sur la réforme et la modernisation des services publics de l'emploi — les «centres pour l'emploi» dont tant de gens dépendent pour trouver du travail.

Favoriser l'inclusion de tous

L'Europe figure parmi les régions les plus prospères du monde et bon nombre de ses citoyens ont un mode et un niveau de vie que d'autres leur envient. Néanmoins, dans l'UE, environ 124 millions de personnes soit 24% de la population — sont considérées comme étant touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale. L'Union européenne est déterminée à remédier à cette situation et exploite les ressources du FSE pour contribuer à susciter des changements positifs dans la vie des Européens les moins nantis. Chaque année, des millions d'euros sont alloués à des proiets de soutien aux plus défavorisés de la société, qui s'efforcent de trouver du travail,

de s'affranchir d'emplois mal rémunérés et d'avoir accès à des services décents. Les actions sont essentiellement axées sur le soutien aux groupes de la société qui sont confrontés aux plus grandes difficultés, comme les personnes handicapées, les Roms et les communautés ethniques et de migrants. Dans le cadre du nouveau cycle de programmation, 20% au moins des ressources du FSE doivent servir à soutenir des projets favorisant l'inclusion sociale.

Une meilleure éducation

L'éducation est l'ingrédient clé pour la compétitivité des États membres et pour quiconque souhaitant progresser dans la vie. Sans une solide éducation, avec les possibilités de formation qui en découlent, une personne est moins susceptible d'obtenir et de conserver un emploi de qualité et risque davantage d'être touchée par la pauvreté et l'exclusion sociale. Le cycle commence à l'école: il est vital que les jeunes quittent l'enseignement formel avec de bonnes qualifications, qui les aideront à entrer sur le marché du travail ou à aller à l'université. Quant aux personnes âgées et aux travailleurs déjà actifs, les possibilités d'enseignement et de formation peuvent les aider à bâtir leur carrière et à évoluer au rythme des changements dans leur environnement de travail. Le FSE aborde ces questions en soutenant une série de projets dans toute l'Europe, allant d'initiatives visant à empêcher l'abandon scolaire chez les jeunes à des programmes d'apprentissage tout au long de la vie destinés à la génération des seniors. Des financements sont également

accordés pour soutenir la réforme des systèmes d'enseignement supérieur et améliorer le fonctionnement des établissements scolaires.

Améliorer les services publics

Des services publics inefficaces et de mauvaise qualité peuvent freiner le développement d'un pays et brider la croissance économique. L'UE est consciente de ce problème et aide de nombreux États membres parmi les moins nantis à renforcer et à moderniser leurs administrations publiques. L'objectif est de proposer aux individus, aux entreprises et à la société en général des services de meilleure qualité et mieux adaptés aux besoins. Le FSE est utilisé pour soutenir cette entreprise de grande envergure. Des projets et des programmes bénéficiant d'un soutien ont été mis sur pied pour offrir des formations aux fonctionnaires, fournir de nouveaux systèmes de gestion et des systèmes informatiques et d'administration en ligne modernisés, ainsi que pour assurer le partage des informations et des bonnes pratiques.

Soutenir la stratégie Europe 2020

Le FSE joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 la stratégie de l'UE sur dix ans pour la croissance, l'emploi et l'inclusion sociale. La stratégie Europe 2020 ne se contente pas de s'attaquer à la crise économique récente: elle a été conçue pour répondre aux besoins

à long terme de l'Europe en suscitant une croissance intelligente, durable et inclusive. Les priorités de financement pour le FSE au cours de la période de programmation 2014-2020 ont été entièrement alignées sur les objectifs de cette stratégie, tant à l'échelle européenne qu'au niveau national.

La stratégie Europe 2020 a défini cinq grands objectifs à atteindre à l'horizon 2020, dans les domaines de l'emploi, de la recherche et du développement, de l'enseignement, du climat et de l'énergie, de l'inclusion sociale et de la réduction de la pauvreté. Le FSE doit jouer un rôle important dans la réalisation d'un certain nombre de ces objectifs. En ce qui concerne l'emploi, l'objectif est de garantir un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans. En matière de pauvreté et d'inclusion sociale, l'UE a pour ambition de permettre à au moins 20 millions de personnes de sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Le rôle joué par le FSE dans l'offre de possibilités d'apprentissage et de formation implique également qu'il contribuera à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'éducation, qui visent à faire passer le taux d'abandon scolaire sous la barre des 10% et à garantir qu'au moins 40% de la population âgée de 30 à 34 ans possède un diplôme de l'enseignement supérieur.

Initiatives phares

Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'UE et ses États membres ont élaboré sept initiatives phares destinées à provoquer le changement dans des domaines clés. Le FSE est exploité pour contribuer à susciter des changements, notamment dans les domaines de l'emploi, de la pauvreté et de la jeunesse.

La plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale vise à générer des actions dans tous les domaines politiques, y compris en matière de marché du travail, d'accès aux soins de santé et d'éducation. La décision d'allouer au moins 20% du budget du FSE à des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale aidera la plateforme à atteindre ses objectifs.

La stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois s'est notamment fixé comme objectifs concrets de doter les travailleurs des compétences adéquates pour les emplois de demain et de mener à bien des réformes visant à renforcer la flexibilité et la sécurité sur le marché du travail. L'engagement du FSE en faveur de projets offrant aux personnes la formation dont elles ont besoin pour obtenir des emplois de qualité complète l'approche de cette stratégie.

L'initiative «Jeunesse en mouvement» cherche à améliorer les possibilités offertes aux jeunes en matière d'éducation et d'emploi. Le FSE a joué — et continuera à jouer — un rôle clé pour remédier aux taux élevés de chômage des jeunes, en finançant des programmes de formation leur permettant d'acquérir les compétences et la confiance en la vie dont ils ont besoin pour intégrer le marché du travail.

Pendant la période 2014-2020, le FSE soutiendra le déploiement de l'**initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)** dans les régions les plus durement touchées par le chômage des jeunes.

Établir un lien entre la politique et les financements

La stratégie Europe 2020 est mise en œuvre et contrôlée par l'intermédiaire du semestre européen. Il s'agit d'un cycle annuel assurant la bonne coordination des politiques économigues et budgétaires. Tous les États membres doivent transcrire les objectifs de la stratégie Europe 2020 dans leurs propres politiques et plans nationaux et régionaux destinés à stimuler la croissance. La bonne coordination de ces activités au niveau européen contribue à garantir que tous avancent dans la bonne direction, afin de maximiser les retombées de la stratégie dans l'ensemble de l'UE. En conséquence, dans le cadre du semestre européen, la Commission européenne analyse les programmes des États membres en matière de réformes économiques et structurelles et formule ensuite des recommandations par pays pour les 12 à 18 mois suivants.

Le semestre débute lorsque la Commission adopte son examen annuel de la croissance, qui définit les priorités de l'UE pour stimuler l'emploi et la croissance au cours de l'année à venir, et se termine lors de la formulation des recommandations par pays adressées aux États membres. La programmation et la mise en œuvre du FSE doivent tenir compte de ces recommandations par pays, contribuer à relever les défis qu'elles abordent et aider le FSE à s'attaquer à d'autres défis à long terme, comme le vieillissement de la population et la diminution de la main-d'œuvre, la mondialisation et la nécessité de réformer les services publics de l'emploi et d'améliorer les administrations publiques.

Principes clés pour la nouvelle période de programmation

Pour la période 2014-2020, le rôle du FSE a été renforcé, de façon à ce qu'il puisse produire les résultats dont l'UE a besoin pour progresser en termes d'emplois, de croissance économique et de solidarité sociale.

- Le FSE dispose d'une part minimale du budget de la politique de cohésion d'au moins 23,1 % pour investir dans les ressources humaines. Au total, le FSE sera doté de plus de 80 milliards d'euros au cours des sept prochaines années. La part réelle du FSE sera fixée en fonction des défis spécifiques auxquels les États membres sont confrontés dans les domaines relevant du Fonds. L'instauration d'une part minimale met un terme à la réduction progressive, au cours des 25 dernières années, des montants alloués au FSE par la politique de cohésion.
- Au moins 20% du FSE doivent être consacrés à l'inclusion sociale. Cela

- permettra de s'assurer que les groupes et personnes défavorisés bénéficient d'un plus grand soutien pour stimuler leur employabilité et échapper à la pauvreté. Cette affectation de fonds aidera également l'UE et ses États membres à atteindre l'objectif de la stratégie Europe 2020 relatif à la baisse des niveaux de pauvreté et d'exclusion sociale.
- · La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de l'égalité des chances pour tous sera intégrée dans toutes les actions soutenues par le FSE. En outre, des initiatives particulières seront élaborées dans ce domaine tout au long de la période de programmation.
- · La lutte contre le chômage des jeunes occupe une place plus importante. L'IEJ a été conçue pour aider les jeunes ne travaillant pas, ne faisant pas d'études et ne suivant pas de formation dans les régions où le taux de chômage des jeunes dépasse 25 %. Au moins 6,4 milliards d'euros (aux prix courants) seront débloqués pour soutenir les États membres dans la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse. Cette initiative politique vise à garantir que tous les jeunes âgés de moins de 25 ans se voient proposer une offre convenable pour un emploi, une formation ou une formation continue dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou la fin de leur scolarité/de leurs études supérieures.

- L'UE et ses États membres ont travaillé en étroite collaboration pour veiller à ce que les financements du FSE pour la période 2014-2020 se concentrent sur des domaines dans lesquels de véritables résultats peuvent être obtenus. Il s'agit donc de se focaliser sur un nombre limité de priorités, afin de mobiliser une masse critique de financement qui aura une incidence plus importante sur les défis majeurs auxquels sont confrontés les États membres.
- Un soutien accru est apporté à la coopération transnationale, à travers un cadre commun, et à l'innovation sociale, par le biais du développement et de la mise à l'essai d'idées et de modèles répondant aux besoins sociaux dans des domaines tels que l'emploi et l'éducation.
- Pour ce cycle de programmation, le FSE sera mis en œuvre grâce à une coopération encore plus étroite entre la Commission européenne, les autorités publiques, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile actives aux niveaux national, régional et local.
- Les règles régissant la mise en œuvre des projets bénéficiant d'un soutien des Fonds structurels et d'investissement européens ont été simplifiées. Cela permettra aux États membres de mettre en place plus facilement des activités cofinancées par le FSE et de se concentrer sur les résultats à obtenir.

Étude de cas 2.1

Aider les jeunes

James, 23 ans, originaire de Newquay, au Royaume-Uni, est parvenu à transformer sa passion pour le skateboard en activité professionnelle, grâce à un cours soutenu par le FSE.



«Nous avons envoyé des rampes de skate dans toute l'Angleterre et nous gérons des skateparks», explique James. «J'adore vivre à Newquay, pouvoir faire du skate et du surf et pouvoir transformer ma passion en métier. Tout ça me rend très heureux.»

Promouvoir l'entrepreneuriat

Anna, 25 ans, originaire de Lublin, en Pologne, a suivi des études pour devenir



avocate, mais les conditions d'emploi difficiles l'ont poussée à reconsidérer son choix de carrière. Elle a recu de l'aide d'un projet soutenu par le FSE et destiné aux femmes entrepreneurs en herbe. Aujourd'hui, elle a ouvert son propre jardin d'enfants.

«Ils m'ont offert une aide financière, mais j'ai également pu suivre des formations en gestion, en comptabilité et en marketing.»

Concilier vie professionnelle et vie familiale

Stephan, originaire de Vienne, en Autriche, est capable de jongler entre une carrière très active d'universitaire et les exigences de la vie de parent, grâce à un projet de garde d'enfants cofinancé

par le FSE.

«Cela m'a beaucoup aidé», explique-t-il. «C'est seulement grâce à cette garderie que j'ai pu poursuivre mes recherches. Je suis parvenu à me consacrer à ma thèse tout en m'occupant de ma fille.»

Un message d'espoir venu de Grèce

Un programme de réadaptation soutenu par le FSE a permis à Georgia de guitter son institution de soins et de commencer à travailler. Ce projet est géré par la

New Horizons Cooperative, établie à Corfou en Grèce New Horizons emploie des personnes atteintes de maladie mentale, qui travaillent aux côtés de son personnel habituel. Georgia a trouvé du travail dans l'équipe «jardinage et environnement» du programme.



«J'aime tout dans ce travail», déclare Georgia. «Il a complètement changé ma vie, surtout les plantations.»

Pour la période de programmation 2014-2020, le FSE se concentrera sur quatre domaines thématiques, qui contribueront à faire progresser l'économie européenne et à aborder les défis et les questions clés auxquels l'UE et ses États membres sont confrontés:

- permettre aux citoyens d'obtenir et de conserver un emploi, en accordant une attention particulière aux jeunes;
- favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté;
- offrir un enseignement de meilleure qualité et plus accessible;
- améliorer la qualité de l'administration publique et de la gouvernance.

Ces domaines thématiques ne devraient pas être considérés isolément, car il existe des liens entre eux concernant les réalisations à accomplir au cours des sept prochaines années. Certaines mesures destinées à lutter contre le chômage en général, par exemple, compléteront les mesures visant à s'attaquer au chômage des jeunes. Certains thèmes sont complémentaires, comme un enseignement de meilleure qualité et l'amélioration de l'administration publique. Néanmoins, la division du champ d'action du FSE en différents domaines thématigues facilite l'élaboration de programmes nationaux et régionaux adaptés aux besoins locaux.

Permettre aux citoyens d'obtenir et de conserver un emploi

Le FSE offre un soutien dans l'ensemble de l'UE pour aider les personnes de tous âges et de toutes situations sociales à trouver leur place sur le marché du travail et pour promouvoir des réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité du marché européen du travail. Des financements sont accordés à une vaste gamme d'activités permettant aux personnes d'acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour trouver un emploi ou garder leur emploi actuel, notamment aux projets suivants: programmes de formation et d'apprentissage, services d'orientation et de conseil professionnels, stages et initiatives en matière de mobilité, appui aux entrepreneurs comprenant des conseils et des financements pour les jeunes entreprises, dispositifs permettant de concilier les exigences de la vie professionnelle et de la vie privée, formules d'aide aux travailleurs et aux entreprises confrontés à des changements.

Des organisations locales, dont des services publics de l'emploi, des entreprises sociales et des ONG, assurent la gestion des projets financés par le FSE, qui visent à améliorer les perspectives d'emploi de millions d'Européens chaque année, notamment ceux et celles qui éprouvent le plus de difficultés à trouver un emploi, comme les chômeurs de longue durée, les groupes marginalisés et les personnes handicapées.

Ouvrir un monde de possibilités

À la suite de la crise économique, de nombreuses personnes se sont retrouvées sans emploi, mais beaucoup parmi elles ont découvert que leurs compétences ne correspondaient pas aux exigences de l'économie moderne. Le marché de l'emploi a évolué au fil du temps: certains secteurs, comme celui des technologies de l'information et celui des services, ont émergé sur le devant de la scène, tandis que l'industrie manufacturière et l'industrie lourde ont décliné

Pour l'économie et les chômeurs européens, il est donc frustrant de constater que l'inadéquation du marché du travail signifie qu'il y aura bien des emplois vacants, mais que les travailleurs devront être formés de façon appropriée pour pouvoir les occuper. En fait, d'ici à 2020, on estime que les départs à la retraite laisseront 73 millions de postes vacants.

Le FSE constitue un instrument clé pour veiller à ce que ces emplois disponibles — et les autres — puissent être occupés, car il soutient des milliers de projets dans toute l'Europe en vue de procéder aux réformes nécessaires et de doter les

travailleurs des compétences requises par le marché du travail. Le FSE a aussi pour objectif d'aider les travailleurs actifs à se maintenir en activité. C'est pourquoi il soutient des dispositifs favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, qui permettent aux travailleurs de concilier efficacement les exigences d'un emploi et la nécessité, par exemple, d'élever des enfants ou de s'occuper d'une personne à charge.

Sur le plan institutionnel, le FSE sera dorénavant utilisé pour contribuer à moderniser les services publics de l'emploi, de sorte que ceux-ci puissent offrir des mesures de soutien de meilleure qualité aux demandeurs d'emploi et aux employeurs à la recherche du personnel approprié. De telles mesures sont fondamentales si l'UE tient. à atteindre l'objectif de la stratégie Europe 2020 visant à garantir un emploi pour 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans. Les financements du FSE pourraient servir à aider les services publics de l'emploi à exploiter au mieux les informations sur le marché du travail relatives aux besoins locaux et à encourager la collaboration avec d'autres acteurs du marché du travail, tant publics que privés. Il conviendra également d'améliorer l'accès aux services d'orientation professionnelle. D'autres aspects de ce processus de modernisation pourraient comprendre les actions suivantes: renforcer les liens avec le «côté de la demande» sur le marché du travail en améliorant les services proposés aux employeurs, encourager les partenariats avec d'autres services de l'emploi et établir une coopération transfrontalière.

Stimuler la mobilité

Les travailleurs doivent parfois se déplacer pour trouver un emploi et se rendre là où leurs talents sont les plus demandés. Le FSE jouera un rôle important en encourageant à la fois les États membres d'origine et d'accueil à remédier aux difficultés d'inclusion sociale rencontrées par les citoyens mobiles de l'UE caractérisés par un faible niveau d'intégration dans la société et sur le marché du travail. Le FSE investira dans la mobilité transnationale. par exemple en finançant des cours de langue et des formations d'orientation, les coûts occasionnés par la mobilité transnationale elle-même, des mesures d'intégration dans un pays d'accueil et bon nombre d'autres activités avant trait aux effets de la mobilité professionnelle et à la libre circulation des travailleurs. En outre, le FSE appuiera l'élaboration de stratégies nationales globales en matière de mobilité, y compris le développement d'outils, de formules de financement, d'initiatives et de services de mobilité transfrontalière et transnationale.

Une vie d'apprentissage

Les programmes d'apprentissage tout au long de la vie aident les travailleurs à maintenir leurs compétences à niveau, de façon à pouvoir prolonger leur carrière ou s'adapter à l'évolution des besoins du marché européen du travail. Le FSE finance des programmes d'apprentissage tout au long de la vie dans toute l'Europe, qui améliorent l'employabilité des personnes. Entre

2007 et 2013, 32 milliards d'euros — soit environ 42 % du budget total du FSE — ont été investis dans l'apprentissage tout au long de la vie. Au cours de la première moitié de la dernière période de financement, près de 5 millions de jeunes, 5,5 millions de personnes peu qualifiées et environ 576000 personnes âgées ont entrepris de suivre un programme d'apprentissage tout au long de la vie avec l'aide du FSE.

Aider les gens à travailler plus longtemps et plus intelligemment

Alors que l'Europe est confrontée au défi que représente le vieillissement de sa population, le maintien des travailleurs âgés sur le marché du travail deviendra un enjeu de plus en plus important. Il s'agit également de l'un des objectifs clés de la stratégie Europe 2020. La préservation de l'expertise permettra de maintenir la compétitivité de l'économie européenne et de s'assurer que les postes vacants seront pourvus. Le FSE soutient la mise en place de réformes structurelles pour atteindre ces objectifs, ainsi que d'actions et de formations en faveur du vieillissement actif visant à garantir que les travailleurs âgés entretiennent leurs compétences ou en acquièrent de nouvelles, afin de continuer à occuper des emplois de qualité. Les efforts déployés dans ce domaine comprennent également la promotion de conditions de travail appropriées pour la génération des seniors. Le FSE soutient dès lors les employeurs désireux de proposer davantage de régimes de travail flexibles et à temps partiel, souvent privilégiés par les personnes

âgées, ainsi que des initiatives visant à aménager les lieux de travail en conséquence. Ce type d'initiatives aide également d'autres groupes, tels que les personnes handicapées et les femmes qui reprennent le travail, à trouver leur place sur le marché du travail.

Soutenir les entrepreneurs

Les PME sont le poumon de l'économie européenne. Elles représentent 99% des entreprises et fournissent deux emplois sur trois dans le secteur privé en Europe. Dès lors, le FSE doit considérer comme une priorité la nécessité d'encourager les entrepreneurs qui créent des PME. Des microfinancements peuvent être proposés aux jeunes entreprises. Ce type de financement s'avère particulièrement utile pour les chefs d'entreprise en herbe qui ne peuvent obtenir de prêts auprès des banques ou d'autres sources de financement traditionnelles. Les projets financés par le FSE offrent aussi aux travailleurs indépendants des formations pour les aider à créer et à gérer leur propre entreprise. Les cours abordent notamment la planification financière, la comptabilité, le marketing et les questions juridiques. Une aide est également proposée en matière d'établissement de réseaux et d'élaboration de plans d'entreprise viables.

Priorité aux jeunes

Le FSE a longtemps été le principal instrument de l'UE pour préparer les jeunes au monde du travail. Il soutient des programmes et des projets en faveur de réformes structurelles qui donnent accès aux formations permettant aux jeunes âgés de moins de 25 ans d'acquérir les compétences et la confiance dont ils ont besoin pour intégrer le marché de l'emploi et s'épanouir dans le monde du travail.

La crise économique a entraîné une hausse substantielle du chômage des jeunes dans la plupart des pays d'Europe. En 2013, le taux de chômage moyen chez les jeunes se chiffrait à plus de 23 % dans l'ensemble de l'Union européenne, contre 16% en 2008. Dans certains pays, la situation est encore plus morose, notamment en Espagne et en Grèce où les taux de chômage des jeunes ont grimpé, respectivement, de 25 à 54% et de 22 à 57%. Au total, environ 5.5 millions de jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi dans l'UE. Ce problème structurel grave ne constitue pas seulement une tragédie personnelle pour toutes les personnes touchées: il s'agit également d'un phénomène négatif pour l'économie européenne car, malgré la crise, il existe plus de 2 millions de postes vacants non pourvus dans l'UE.

L'UE et ses États membres ont pleinement conscience des problèmes résultant de taux de chômage élevés chez les jeunes et sont déterminés à agir à travers une série d'initiatives et de mesures politiques appuyées par le FSE, dont l'initiative pour l'emploi des jeunes (voir encadré 2.2).

Ces dernières années, les Fonds structurels ont été utilisés pour lutter contre l'explosion du chômage des jeunes, à Les demandeurs d'emploi vivant à Séville, en Espagne, bénéficient d'une aide pour s'intégrer sur le marché du travail, grâce à un dispositif proposant des stages dans des entreprises locales.

Le «Professional Experiences to Employment Programme» (EPES ou programme d'expériences professionnelles pour favoriser l'emploi) est adapté aux besoins des personnes peu qualifiées ne possédant que peu, voire pas d'expérience professionnelle. Les personnes concernées par ce dispositif sont, entre autres, les travailleurs âgés de moins de 30 ans, les chômeurs de longue durée et les immigrés.

L'EPES vise essentiellement à permettre aux demandeurs d'emploi d'appréhender la vie professionnelle et d'avoir un aperçu de ce qu'il faut pour s'épanouir dans le monde du travail.

Les participants suivent généralement le programme pendant deux à six mois. Ils prennent part à des ateliers qui les occupent quatre jours par semaine. En outre, l'EPES collabore avec des entreprises locales pour trouver des stages adéquats.

Selon les chiffres disponibles jusqu'en 2012, 628 personnes et 463 entreprises ont participé au programme EPES. De plus, 215 participants (soit 34%) ont fini par trouver un emploi grâce au programme.

Étude de cas 2.3 — Pas d'abandon scolaire chez nous

Débuter dans la vie peut s'avérer particulièrement difficile pour les jeunes ayant quitté l'école très tôt ou sans qualifications. En Belgique, le projet du FSE «From Drop-out to Drop-in» (de l'abandon à l'insertion, ou DODI) a aidé des jeunes à effectuer la transition vers la vie professionnelle. Ce projet a rassemblé plusieurs écoles et les organisations régionales de l'emploi, qui ont collaboré pour identifier les jeunes

à risque pendant leurs dernières années d'études. Le projet a utilisé des outils basés sur le monde du travail pour aider les participants à planifier leurs choix de carrière. Parmi ces outils figurait le site Internet «My Digital Me», sur lequel les jeunes pouvaient s'informer des qualifications correspondant aux emplois souhaités et constituer leur propre portefeuille d'exigences en matière de compétences et de formation.

travers la mise en place de structures appelées «équipes d'action pour l'emploi des jeunes» dans les 8 États membres affichant, à l'époque, les taux de chômage des jeunes les plus élevés, à savoir l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Portugal et la Slovaguie. Environ 4,2 milliards d'euros de financements au titre du FSE ont été réalloués pour aider les jeunes, entre autres, à avoir plus rapidement accès à la formation et au marché de l'emploi. Cet argent devrait venir en aide à près de 1 million de jeunes.

Les compétences jouent un rôle clé

Pour réaliser les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'emploi, il importe de trouver des moyens pour préparer les jeunes Européens aux emplois d'aujourd'hui et de demain. C'est pourquoi le FSE débloque chaque année des millions d'euros pour financer des programmes de formation et d'apprentissage spécialement adaptés aux besoins de cette catégorie. Outre l'acquisition de compétences, ces dispositifs mettent souvent l'accent sur l'encadrement et l'orientation, une dimension particulièrement utile pour les jeunes n'ayant encore jamais travaillé.

De nombreuses formules d'aide sont également proposées aux jeunes qui ont abandonné leur scolarité très tôt et ne sont que peu, voire pas qualifiés. Le FSE appuie des initiatives permettant à des jeunes motivés de reprendre leur scolarité, afin d'acquérir ces qualifications vitales et d'accroître leur employabilité. En outre, pour les jeunes difficiles à atteindre, d'autres projets proposent des formations dans un contexte plus informel. On trouve en République tchèque une excellente illustration de ce type d'action: à travers une combinaison de théâtre, de formation professionnelle et d'orientation, un projet offre aux jeunes avant quitté une institution de soins la possibilité de développer des qualifications et de stimuler leur confiance en eux.

Les jeunes défavorisés et marginalisés ont besoin d'une aide spéciale s'ils veulent avancer dans la vie. Le FSE soutient par exemple des projets d'éducation et de formation garantissant aux jeunes un stage de plus longue durée, pour leur permettre de se frotter à la vie professionnelle et d'acquérir de nouvelles expériences. En Slovaquie, un programme encourage les employeurs à prendre en charge des jeunes défavorisés pendant au moins neuf mois.

Encadré 2.1

En 2012, 4709056 jeunes ont pris part aux programmes soutenus par le FSE, sur un total de plus de 16 millions de participants. Entre 2007 et 2013, 68% du budget du FSE a servi à financer des projets susceptibles de profiter aux jeunes.

Encadré 2.2 — L'initiative pour l'emploi des jeunes — Une aide pour répondre aux besoins les plus urgents

L'IEJ a été conçue pour aider les jeunes ne travaillant pas, ne faisant pas d'études et ne suivant pas de formation (NEET) dans les régions de l'UE touchées par des taux de chômage des jeunes supérieurs à 25%.

Les financements de l'IEJ proviennent de deux sources:

- 3,2 milliards d'euros proviennent d'un budget spécifique de l'UE consacré à l'emploi des jeunes;
- 3,2 milliards d'euros supplémentaires proviennent des allocations nationales du FSE.

La Commission européenne a décidé de libérer tous ces fonds en 2014-2015. au lieu de les répartir sur l'ensemble de la période de programmation de sept ans, en raison de la gravité de la situation du chômage des jeunes. Ces financements peuvent aussi être complétés par des fonds supplémentaires provenant du FSE ou de sources nationales.

Soutenir la garantie pour la jeunesse

L'IEJ et le FSE sont des outils essentiels pour appliquer la garantie pour la jeunesse de l'UE, qui sera mise en œuvre dans tous les États membres. Ce dispositif fait en sorte que chaque jeune âgé de moins de 25 ans reçoive une offre de qualité pour un emploi, une formation continue, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de son emploi ou la fin de sa scolarité.

Ce que l'IEJ peut offrir

L'IEJ financera des programmes et des initiatives semblables à ceux

bénéficiant d'un appui du FSE. Cette complémentarité permettra d'intensifier le soutien apporté à la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, en finançant des activités visant à aider directement les NEET. L'accent est toutefois mis sur une approche individualisée pour répondre de façon adaptée aux besoins des très jeunes.

Les financements de l'IEJ peuvent servir à soutenir les actions suivantes: stages et apprentissages, placements professionnels, réductions des coûts salariaux indirects, subventions salariales et aides à l'embauche de qualité. mesures de mobilité pour l'emploi et la formation, aides au démarrage pour les jeunes entrepreneurs, mesures visant à offrir aux jeunes une seconde chance et programmes de formation professionnelle. L'IEJ sera régie selon les règles du FSE: le lien existant entre ces deux dispositifs permettra d'intégrer pleinement l'IEJ dans la programmation du FSE, afin de garantir que l'IEJ amplifie les actions du FSE dans les régions les plus durement touchées par le chômage des jeunes, au lieu de s'y substituer.

L'établissement de partenariats demeurera un élément clé pour développer les activités du FSE et de l'IEJ. À cet égard, les principaux acteurs concernés sont, notamment, les autorités publiques — en particulier les autorités de gestion du FSE —. les services de l'emploi, les conseillers en orientation professionnelle, les établissements d'enseignement et de formation, les services d'aide à la jeunesse, les syndicats et les employeurs.

À Bilbao, en Espagne, les jeunes susceptibles de sombrer dans le chômage de longue durée entreprennent des parcours de formation professionnelle. Le projet Sendotu-Peñascal propose différents métiers dans lesquels les jeunes peuvent développer leurs compétences, comme la métallurgie, la menuiserie, la cuisine et la construction. Les formations se déroulent dans des ateliers entièrement équipés, ce qui permet aux participants d'être au fait des dernières innovations

dans le domaine choisi. Des enseignants expérimentés guident les jeunes tout au long de leur formation, tandis que des conseillers les aident à développer leurs compétences sociales. Chaque jeune possède également un plan de développement personnalisé, qui présente ses besoins en compétences et ses motivations. Les jeunes acquièrent ensuite une expérience professionnelle dans une entreprise locale ou dans l'une des entreprises d'insertion du projet.

L'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté

L'Europe est une région riche et prospère, où bon nombre de gens jouissent d'un niveau de vie élevé et de tout ce qui en découle, comme un logement de qualité, une bonne santé et une vie professionnelle et sociale active. Pourtant, l'exclusion sociale et la pauvreté existent bel et bien et, au cours des dernières années, des millions de personnes supplémentaires ont échoué dans cette catégorie, généralement après avoir perdu leur emploi durant la crise économique.

Il importe de rappeler qu'environ 24% de la population de l'UE est considérée comme étant touchée ou menacée par la pauvreté et l'exclusion sociale — soit près de 124 millions de personnes. Cette crise touche toutes les générations: selon les estimations, 27% des enfants et 20,5% des personnes de plus de 65 ans seraient aux prises avec les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion dans

l'UE. L'Union et ses États membres jugent que l'aide aux personnes les plus pauvres et les plus marginalisées de la société est une priorité absolue pour la prochaine période de programmation. C'est la raison pour laquelle les États membres alloueront au moins 20 % de leur budget du FSE pour 2014-2020 à des projets et à des actions visant à lutter contre l'exclusion sociale en aidant les personnes en âge de travailler, surtout celles qui en ont le plus besoin, à trouver un emploi. Cet engagement appuiera les efforts déployés par l'UE pour atteindre l'objectif de la stratégie Europe 2020 visant à sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté d'ici à la fin de la décennie.

Des parcours intégrés vers l'emploi

De nombreuses personnes marginalisées sur le plan social éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail car elles ne possèdent pas les compétences, l'éducation ou

Se concentrer sur les plus défavorisés

Une série de facteurs peuvent contribuer à marginaliser des groupes et des individus dans la société, comme le handicap, la consommation excessive d'alcool ou de drogues, l'absence d'un logement ou d'un logement convenable, le manque de soins de santé, les dettes, des compétences linquistiques médiocres et un accès limité à l'enseignement. Le FSE soutient des projets qui s'attaquent à ces problèmes, par exemple en offrant des services de conseil. en fournissant un enseignement de base, en élaborant des programmes de formation modulaires et en améliorant l'accès aux soins de santé. Les actions dans ce domaine visent notamment à aider les



personnes handicapées à retrouver du travail, en finançant des formations en langue des signes, ainsi qu'à proposer des cours de langue aux populations immigrées.

L'un des groupes qui continueront à bénéficier du soutien du FSE est celui des Roms, qui, en Europe, sont souvent menacés par la pauvreté et l'exclusion sociale. On dénombre environ 6 millions de Roms vivant dans des communautés réparties dans différents États membres. Leur marginalisation résulte d'une série de problèmes liés entre eux, comme des niveaux d'alphabétisation et d'instruction faibles. un accès insuffisant aux services de santé et d'aide sociale, notamment, et l'impossibilité d'obtenir de bons emplois en raison d'un manque de qualification. Le FSE promeut l'inclusion sociale des Roms en facilitant leur accès aux services et aux structures sociétales que d'autres tiennent pour acquis.

Améliorer l'accès à des services de qualité supérieure

L'accessibilité, la disponibilité et le caractère abordable des services pour tous les usagers sont des principes fondamentaux qui doivent être respectés, en particulier dans le cas des groupes marginalisés (Roms, sans-abri, personnes handicapées, personnes âgées). Les politiques élaborées au sein des États membres devraient avoir pour objectif de proposer des services individualisés et intégrés, qui reflètent les divers besoins et capacités des citoyens.

Le FSE contribuera à réduire les inégalités sociales et territoriales en garantissant l'accès aux services de santé et sociaux de base. Le FSE appuiera également la réforme visant à favoriser la transition d'une prise en charge en institution/maison de soins vers des solutions alternatives de prise en charge de proximité.

Soutenir l'entrepreneuriat social et l'économie sociale

Les acteurs de l'économie sociale et les entreprises sociales sont d'importants moteurs de la création d'emplois favorables à l'inclusion, car ils emploient souvent des personnes défavorisées et/ou leur fournissent des services ou des biens, mais ils sont également dans une position privilégiée pour repenser l'action des politiques économiques et sociales. Ils ont un rôle important à jouer dans la recherche de nouvelles solutions aux problèmes de société et dans l'innovation sociale. Ils ont donc besoin de dispositifs de soutien particuliers et de mesures d'incitation pour se lancer dans cette entreprise. Le FSE pourrait aider les actions en faveur du renforcement des capacités et des structures de soutien à la promotion des entreprises sociales, notamment à travers l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat social, l'établissement de réseaux, l'élaboration de stratégies nationales et régionales en partenariat avec les principales parties prenantes concernées, l'offre de services d'aide au développement d'entreprises, ainsi qu'en facilitant l'accès aux financements

En Roumanie, un projet soutenu par le FSE aide 700 femmes roms à devenir des médiatrices en soins de santé. Le conseil départemental d'Arad a élaboré un accord de coopération avec la «Roma Association for Healthcare Policies» (association des Roms en faveur de politiques de la santé) pour mettre en œuvre cette initiative. Le projet, qui sera également lancé dans d'autres parties du pays, comprend la mise en place d'un centre de formation et de certification pour la médiation en matière de soins de santé.

Parallèlement, en République tchèque, des assistants roms aident la police à entrer en relation avec les communautés locales. Ces assistants sont rattachés à la police municipale et facilitent la communication entre les policiers et la population rom. La police attache une grande valeur à leur présence et à leur compréhension, surtout lorsqu'il s'agit de traiter des situations potentiellement difficiles. Les assistants sont sélectionnés sur la base de leur connaissance de la région et des coutumes locales.

Étude de cas 2.6 — STEP: le premier pas vers l'emploi

Cinq collèges locaux ont formé un partenariat pour lancer une initiative de 12 mois visant à aider certaines communautés parmi les plus démunies de l'ouest de l'Écosse. Le projet STEP avait pour objectif de promouvoir les possibilités de formation et d'emploi auprès des groupes vulnérables, comme les chômeurs de longue durée, les anciens délinquants, les alcooliques et les toxicomanes. Il a attiré 1 200 participants

par le biais d'événements communautaires de sensibilisation. Ces participants ont reçu une aide pour se préparer au monde du travail, allant de la promotion de la ponctualité à la prise de contact avec des employeurs locaux. Le projet a organisé des formations dans de nombreux domaines, tels que l'administration, le tourisme, la coiffure, la puériculture, la construction et l'informatique.

Étude de cas 2.7 — De l'aide pour une communauté qui en a besoin

Au Portugal, une organisation implantée dans un quartier socialement défavorisé de Lisbonne utilise des financements du FSE pour améliorer la vie des habitants. Une grande partie de la communauté de 6000 personnes aidée par l'association Moinho da Juventude sont des immigrés en provenance du Cap-Vert, d'Angola, de Guinée-Bissau et d'Europe de l'Est, et la moitié environ est âgée de moins de 20 ans.

L'association Moinho da Juventude propose tout un éventail de services et d'activités. Des cours sur le rôle parental organisés par quatre formateurs professionnels sont donnés à des familles ayant des enfants âgés de 2 à 4 ans. ainsi qu'à des mères adolescentes. Les jeunes peuvent suivre des cours après l'école et participer à des cours de danse et à des activités sportives — il v a même un programme international d'échange. L'association soutient aussi des structures de garderie pour les enfants et aide les immigrants à remplir les formalités administratives. En outre, les personnes avant été confrontées à l'exclusion sociale suivent une formation pour pouvoir aider les autres à comprendre ce problème et la façon dont il affecte les communautés locales.

Des initiatives locales pour lutter contre la marginalisation

La participation active de la communauté permet de s'assurer que des solutions locales pourront être trouvées à des problèmes locaux. C'est d'autant plus important lorsqu'il s'agit de travailler avec des communautés isolées pouvant se montrer méfiantes à l'égard de toute ingérence extérieure. Les projets visant à aider les Roms à trouver du travail ou à faire face à des problèmes sociaux, par exemple, associent presque toujours des représentants de la communauté au cœur du processus décisionnel.

Le FSE peut également être utilisé conjointement avec d'autres Fonds structurels et d'investissement européens, comme le FEDER, pour soutenir des stratégies de développement locales. Le FEDER servirait alors à financer des infrastructures, tandis que le FSE appuierait le développement du capital humain. Des financements au titre du FEDER et du FSE ont par exemple été utilisés pour contribuer à renforcer les capacités de la communauté rom en Italie. Les compétences des fonctionnaires de l'administration locale et des travailleurs sociaux ont été améliorées, afin de permettre à ces acteurs de mieux appuyer l'intégration des Roms et de traiter de manière plus efficace des problèmes tels que l'accès aux soins de santé et aux services sociaux, la sécurité et les problèmes juridiques. Le projet a également encouragé le développement de relations entre les institutions, les associations locales et les clubs philanthropiques pour assurer la diffusion des bonnes pratiques en matière d'intégration des Roms.

Étude de cas 2.8 — Des chômeurs de longue durée s'essaient à la vie professionnelle

À Karditsa, en Grèce, un projet a créé une entreprise sociale qui donne à 90 chômeurs de longue durée un véritable aperçu de la vie professionnelle. L'entreprise sociale l'Change récupère de vieux vêtements et les transforme en produits utiles comme des couvertures et des sacs, qui peuvent ensuite être vendus sur des marchés locaux et des foires artisanales. Certains articles sont aussi vendus à un prix plus modique aux habitants locaux dans le besoin.

IChange offre un important soutien aux personnes lorsqu'elles commencent à travailler. Des sessions d'encadrement individuel avec des travailleurs sociaux et des psychologues offrent aux participants la possibilité d'évoquer

leur expérience professionnelle et leur milieu social, ainsi que leurs ambitions. Une formation aux techniques de transformation leur est ensuite proposée. en vue de leur apprendre à recycler et à transformer de vieux vêtements en produits commercialisables

IChange dispose de quatre départements, chargés de la collecte des matières premières, de la production de nouveaux articles, de la vente et de l'administration, ainsi que des finances. Cette entreprise sociale prend soin de placer les participants dans le département qui correspond le mieux à leurs connaissances et à leurs aptitudes, ce qui contribue à accroître leur confiance dans la vie professionnelle.

Un enseignement plus accessible et de meilleure qualité

Le FSE soutient une série de programmes et de projets visant à améliorer les systèmes et les possibilités d'éducation et de formation. Pour la jeune génération, l'objectif est de s'assurer que le plus grand nombre de jeunes achèvent leur scolarité et acquièrent des compétences et qualifications utiles, qu'ils pourront exploiter pour obtenir de bons emplois. Pour ce faire, l'accent est notamment mis sur la réduction des taux d'abandon scolaire et le fait de donner une seconde chance aux jeunes ayant quitté l'école prématurément. Parallèlement. le FSE soutient aussi des programmes d'apprentissage tout au long de la vie, afin de s'assurer que les travailleurs âgés maintiennent leurs compétences à jour et restent ainsi plus longtemps sur le marché de l'emploi. Le FSE est également utilisé dans toute l'Europe pour améliorer les systèmes d'enseignement supérieur et de formation professionnelle et assurer un accès plus large aux cours dispensés dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Les interventions du FSE dans ce domaine contribuent à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière d'éducation, qui visent à faire passer les taux d'abandon scolaire sous la barre des 10% et à garantir qu'au moins 40% de la



population âgée de 30 à 34 ans possède un diplôme de l'enseignement supérieur. L'offre de meilleures possibilités de formation contribue aussi de façon générale à atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 visant à procurer un emploi à un plus grand nombre de personnes et à réduire les niveaux de pauvreté et d'exclusion sociale.

Une grande variété d'aides

L'assistance apportée par le FSE pour améliorer l'éducation est de nature variée et transversale. Le FSE propose notamment un soutien pour améliorer l'offre de services d'éducation et d'accueil de la petite enfance — une action prioritaire pour la période 2014-2020. Une aide est disponible pour moderniser les programmes scolaires et offrir aux enseignants des formations leur permettant d'améliorer leurs performances et, par conséquent, les résultats de leurs élèves.

Les fonds du FSE sont exploités pour aider les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle à collaborer avec les employeurs. L'accent est mis sur le soutien à apporter aux jeunes diplômés lorsqu'ils opèrent la transition vers la vie active, au travers de placements professionnels et de sessions de coaching, par exemple. Ce rapprochement entre le monde de l'enseignement et celui du travail permet également aux établissements scolaires d'avoir un aperçu des formations requises par les employeurs et l'économie.

Une éducation de qualité pour tous

Le FSE s'engage à aider le plus grand nombre possible de jeunes à poursuivre leur scolarité et à suivre les études et acquérir les qualifications nécessaires pour pouvoir rivaliser sur le marché de l'emploi. Il s'agit d'un objectif particulièrement important à l'heure actuelle, étant donné les taux de chômage des jeunes

Étude de cas 2.9 — Accrochez-vous, l'école fonctionne!

Un projet intitulé «Hold Fast» (accrochezvous) encourage les jeunes Danois à poursuivre leur scolarité et à acquérir les qualifications dont ils auront besoin pour travailler. Des conseillers pour la jeunesse identifient les élèves à risque pendant le congé estival qui intervient au terme de l'enseignement obligatoire, à l'âge de 16 ans, et avant le début des trois dernières années de l'enseignement secondaire, qui mènent à des études dans l'enseignement supérieur. Des

cours et des dispositifs d'encadrement sont mis en place pour donner confiance aux élèves et les encourager à rester sur les bancs de l'école. L'objectif est de montrer aux adolescents ce que la phase finale de l'enseignement secondaire peut offrir lorsqu'ils réfléchissent à leur avenir. Le projet «Hold Fast» a été mis en œuvre dans toutes les écoles de deux régions, par l'intermédiaire d'un réseau d'établissements de formation et d'instituts universitaires.

extrêmement élevés qu'affichent aujourd'hui la plupart des pays d'Europe. Selon les estimations, environ un jeune citoyen européen sur cinq quitte l'école avant la fin de ses études secondaires. L'abandon scolaire précoce peut avoir des effets néfastes sur l'avenir d'un jeune, car celui-ci aura beaucoup moins de chances d'obtenir un emploi de qualité et sera plus exposé au risque de se trouver marginalisé et menacé par la pauvreté. L'action du FSE cherche donc en priorité à aider les jeunes issus de milieux défavorisés à poursuivre leur scolarité. Comme leurs parents avant eux, les jeunes marginalisés sont nettement plus susceptibles de quitter l'école plus tôt que leurs congénères plus riches. Le fait d'aider ce groupe à tirer le meilleur parti de l'enseignement peut contribuer à briser le cercle de la pauvreté et de l'exclusion sociale intergénérationnelles.

Les projets financés par le FSE adoptent une approche mixte en matière de lutte contre l'abandon scolaire précoce. Certains proposent des conseils et des ateliers aux enfants qui envisagent de quitter l'école. Des formations sont dispensées aux conseillers d'orientation et aux enseignants, afin de leur permettre d'encourager les jeunes à faire les bons choix. Des programmes du FSE encouragent les stages et les visites chez des employeurs locaux, en vue de donner aux jeunes un avant-goût de ce que la vie peut offrir après l'école.

Aider les gens à concrétiser leurs rêves

Pour rester compétitive, l'économie européenne a besoin de davantage de travailleurs hautement qualifiés, c'est-à-dire de personnes possédant des diplômes et disposant d'une formation et de qualifications spécialisées. Les personnes acquérant un niveau d'instruction supérieur seront les responsables, les ingénieurs et les scientifiques de demain. Elles contribueront à faire progresser l'Europe dans des secteurs économiques clés, comme ceux des technologies de l'information, de la recherche et de l'économie verte.

Les programmes et projets soutenus par le FSE stimulent l'innovation dans l'enseignement supérieur, en réunissant des professionnels de l'enseignement et des représentants de l'industrie, en améliorant les méthodes d'enseignement et en garantissant l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur.

Les mesures de soutien comprennent notamment les actions suivantes:

- élargir l'accès aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur pour les apprenants adultes et les personnes issues de groupes sous-représentés, comme les migrants et les minorités ethniques;
- élaborer de nouvelles méthodes d'enseignement innovantes, y compris par le biais de l'utilisation d'outils comme des programmes d'apprentissage en ligne, qui sont particulièrement utiles dans le cadre des programmes d'apprentissage tout au long de la vie;
- encourager la constitution de réseaux et l'instauration d'un dialogue entre les universités, les établissements de formation professionnelle et les employeurs, afin de contribuer à assurer l'adéquation entre, d'une part, les programmes de qualification et les formations et, d'autre part, les besoins de l'économie;
- développer l'entrepreneuriat et les compétences permettant de travailler. Les étudiants ont la possibilité de suivre des

cours en entrepreneuriat, en résolution de problèmes et en créativité, pour les préparer au monde du travail.

L'élargissement de l'accès à cette partie du secteur de l'enseignement vise également à aider les femmes à entreprendre des études dans des matières où elles sont sous-représentées, comme dans le domaine des sciences et des technologies. À long terme, cette politique contribuera à améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. Les groupes défavorisés bénéficient, eux aussi, d'une aide: certaines initiatives cherchent par exemple à encourager les immigrés, les personnes handicapées ou encore les jeunes Roms à entreprendre des études supérieures et à réaliser leur potentiel.

Offrir des formations efficaces

L'évolution constante des exigences du marché de l'emploi signifie que les citoyens de l'UE doivent envisager sérieusement de faire de l'apprentissage un objectif de vie, et non limité à l'école et à l'université. La rapidité des changements économiques et sociétaux génère de nouveaux produits, de nouveaux services et de nouvelles méthodes de travail, auxquels les gens doivent simplement s'adapter.

Le FSE aide le travailleur européen à améliorer sa capacité d'adaptation et son employabilité de plusieurs façons. Certains projets promeuvent le développement des qualifications et les compétences dans une série de domaines, dont les langues, l'utilisation d'Internet et l'entrepreneuriat.

Étude de cas 2.10 — Des formations permettent d'accroître le professionnalisme du secteur alimentaire

L'industrie alimentaire au Portugal bénéficie aujourd'hui d'une maind'œuvre hautement qualifiée, grâce à une importante initiative soutenue par le FSE. Le Centre de formation professionnelle pour le secteur de l'alimentation (CFPSA) du pays organise des formations en contrôle de la qualité des produits agricoles et alimentaires, en gestion des produits alimentaires, en pâtisserie et en restauration.

Fondé en 1984, le CFPSA forme des jeunes à la recherche d'un premier emploi et des travailleurs désireux de perfectionner leurs compétences. En outre, il offre un appui aux organisations qui souhaitent moderniser leurs infrastructures de formation. Plus de 8000 cours ont été organisés dans le cadre du programme du CFPSA et près de 100 % des participants ont trouvé du travail au terme de leur formation.

L'aide apportée par le FSE a contribué à bâtir la réputation d'excellence du CFPSA. Plus de 100000 personnes âgées de 18 à 64 ans ont amélioré leurs compétences professionnelles en participant au programme de formation.

Encadré 2.3 — Qualité et égalité de l'enseignement pour les Roms

Les Roms constituent souvent un groupe menacé par l'exclusion sociale et la pauvreté en Europe. L'une des causes à l'origine de cette situation réside dans le fait que de nombreux Roms n'ont pas eu accès à un enseignement convenable et ne possèdent aucune qualification pouvant les aider à trouver du travail et à améliorer ainsi leur situation. En Roumanie, le taux de fréquentation de l'enseignement préscolaire des enfants roms est quatre fois moins élevé que la moyenne nationale. De plus, les taux d'abandon scolaire des Roms dans les écoles primaires et secondaires sont extrêmement élevés.

Le projet «Quality in Education — A Step to Equality» (La qualité dans l'enseignement — Un pas vers l'égalité) avait pour objectif de remédier à cette situation, en permettant à un plus grand nombre d'enfants roms d'avoir en commençant par l'enseignement préscolaire. Ce projet concernait 4 départements roumains et a mis en œuvre un programme scolaire interculturel dans 40 écoles maternelles, en vue de toucher 800 enfants. Les très jeunes enfants roms qui ne parlaient que le romani ont bénéficié d'une aide pour opérer la transition vers l'école maternelle. Le projet a également élaboré un modèle d'intervention, qui a été utilisé pour empêcher le décrochage scolaire chez les enfants. En outre, les enseignants ont suivi une formation pour pouvoir mettre en œuvre le programme scolaire, tandis que des groupes de soutien impliquant notamment les parents ont été

Le FSE soutient également des programmes de reconversion pour les travailleurs ayant perdu leur emploi à la suite du déclin des industries traditionnelles.

La valeur de systèmes de qualité

Le FSE aide également plusieurs États membres à moderniser leur système d'enseignement supérieur. Cela contribuera à permettre à davantage d'étudiants d'acquérir de meilleures qualifications, grâce à l'introduction de cours en modules flexibles, de formules d'enseignement à distance améliorées et de méthodes d'enseignement modernes. Au cours de cette nouvelle période de financement, les pays de l'UE devraient également utiliser l'argent du FSE pour moderniser les services sociaux et de l'emploi chargés d'aider les ieunes. Par ailleurs, des mesures devraient être adoptées en vue d'améliorer les capacités de ces structures et la façon dont elles répondent aux exigences du marché du travail.

Il convient aussi de noter que, en moyenne, environ 50 % des étudiants de l'enseignement secondaire supérieur choisissent des filières d'enseignement et de formation professionnelles. Les projets soutenus par le FSE contribuent à adapter ces types de cours aux besoins du marché du travail, souvent en associant les employeurs à la conception des programmes.

Améliorer la qualité de l'administration publique et de la gouvernance

L'efficacité des institutions du secteur public occupe une place centrale dans la vie de tous les citoyens de l'UE, car ces institutions fournissent des services fondamentaux dans des domaines tels que les soins de santé, l'enseignement et les services sociaux. Des administrations publiques de qualité doivent également jouer un rôle important pour assurer la compétitivité économique d'un pays. Tous les



Un projet basé à l'hôpital Pándy Kálmán, en Hongrie, a amélioré les pratiques de gestion du personnel et les conditions de travail. Pour ce faire, des infirmiers disposant de qualifications diverses en soins de santé ont été autorisés à assumer certaines tâches incombant habituellement aux médecins — en

accord avec les réglementations nationales. En outre, les performances du personnel ont été valorisées par l'octroi de compléments de salaire. Au final, les patients tirent profit des changements induits, grâce à une offre de services de santé plus efficaces et de meilleure qualité.

organismes publics doivent s'efforcer d'adopter de meilleures politiques, de réduire la bureaucratie, de raccourcir les délais de réponse et de fournir des services plus efficaces, afin d'aider les entreprises à prospérer et à créer des emplois. Les États membres sont aujourd'hui confrontés à un défi supplémentaire, car ils doivent travailler dans un climat économique difficile, qui grève les finances publiques.

L'amélioration du fonctionnement des institutions recouvre un certain nombre de facteurs et de questions, parmi lesquels: l'organisation de formations pour maintenir les compétences des fonctionnaires à niveau, la promotion de la bonne gouvernance afin que les administrations publiques élaborent de meilleures politiques et fournissent des services qui aident la société et inspirent confiance aux citoyens, et l'ouverture à l'innovation.

Les institutions prestataires de services publics devraient également témoigner:

- de l'absence de corruption;
- d'une approche ouverte et pratique en matière de politique de concurrence et de marchés publics:
- d'un cadre législatif efficace;

 d'un système judiciaire indépendant et efficace.

En outre, le renforcement des capacités institutionnelles et administratives, la réduction des charges administratives pour les citoyens et les entreprises et l'amélioration de la qualité des règles et réglementations peuvent contribuer à stimuler la croissance économique et l'emploi. Cela signifie que la bonne gouvernance doit jouer un rôle capital dans la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 de l'UE visant à susciter une croissance intelligente, durable et inclusive. Selon le Forum économique mondial, la qualité des administrations publiques a une incidence directe sur l'environnement économique d'un pays et constitue donc un facteur clé pour favoriser la compétitivité, la productivité et la croissance. Le secteur public représente à lui seul plus de 25% de l'emploi total, ainsi qu'une part importante de l'activité économique de l'UE.

Le rôle du FSE

Au fil des ans, le FSE a été utilisé pour améliorer les administrations publiques et promouvoir la bonne gouvernance. Il finance des projets présentant des avantages manifestes pour les citoyens, les entreprises et l'économie en général. Un soutien a été apporté, entre autres, à des initiatives visant à:

- réduire les lourdeurs administratives et simplifier les réglementations, afin d'aider les entrepreneurs et les PME à prospérer;
- développer l'administration et la justice en ligne et moderniser les systèmes d'information pour faciliter l'accès des citoyens aux services publics;
- moderniser les administrations publiques, en dispensant des formations au personnel, en améliorant les systèmes de gestion et en promouvant de nouvelles méthodes de travail:
- améliorer la transparence et le fonctionnement des systèmes juridiques nationaux et du pouvoir judiciaire;
- renforcer le lien entre les administrations publiques et la société, y compris dans le cadre de projets promouvant une meilleure consultation du public et le renforcement du rôle des partenaires sociaux dans la prise de décisions.

Stimuler les capacités administratives

Le renforcement des capacités institutionnelles des administrations publiques et des services publics — aux niveaux national, régional et local — est l'une des priorités clés du FSE. Des efforts sont également déployés pour renforcer les capacités des partenaires sociaux et des ONG, de manière Encadré 2.4 — Un guichet unique pour les entreprises

Des financements du FSE ont contribué à l'élaboration d'un portail Internet donnant aux entrepreneurs de Slovénie la possibilité d'enregistrer une entreprise en 3 jours. Ce service en ligne permet à un utilisateur de réserver un nom pour sa société, de demander un numéro de TVA et d'ouvrir un compte bancaire provisoire.

Ce service global associe 15 institutions nationales et est utilisé par plus de 300 entreprises et 700 fonctionnaires. Des taux de satisfaction élevés ont été enregistrés parmi les utilisateurs.

à ce que ceux-ci puissent améliorer la façon dont ils fournissent des services et apportent un soutien.

Concernant les régions et les États membres les plus pauvres de l'UE, le renforcement des capacités institutionnelles est crucial pour assurer la promotion des ajustements structurels, la croissance et l'emploi, ainsi que le développement économique en général. Il peut aussi contribuer à la mise en place de réformes administratives, d'une meilleure réglementation et d'une bonne gouvernance, en particulier dans des domaines tels que l'emploi, l'enseignement, la politique sociale, l'environnement et le système judiciaire.

Selon les estimations, environ 700 000 personnes ont entrepris de suivre une formation dans l'UE par l'intermédiaire de Le soutien du FSE en faveur du renforcement des capacités institutionnelles a été mis en œuvre sous la forme de programmes opérationnels distincts dans 4 États membres, à savoir en Bulgarie, en Grèce, en Hongrie et en Roumanie. Dix États membres ont mis en œuvre le renforcement des capacités sous la forme d'un axe prioritaire intégré dans d'autres programmes, notamment ceux axés sur l'échelon régional.

En Bulgarie, par exemple, le programme opérationnel du FSE pour les capacités administratives (OPAC) vise à améliorer la mise en œuvre des politiques et la qualité des services offerts, en vue de créer un environnement favorable à une croissance et des emplois durables. L'OPAC atteint ses objectifs en améliorant la gestion des ressources humaines et les qualifications des personnes travaillant dans les administrations publiques, l'appareil judiciaire et la société civile.

Entre-temps, en Grèce, le programme opérationnel de réforme de l'administration publique cherchait à accroître la qualité de la gouvernance en renforçant l'efficacité et le rendement des organismes publics, tout en améliorant leur responsabilité et leur éthique professionnelle.

Encadré 2.5 — Une approche du service public favorable aux entreprises

La Pologne utilise les financements du FSE pour aider ses organismes publics à mieux répondre aux besoins du monde des entreprises. Le pays a adopté une série de mesures qui ont donné lieu à une réduction de 16 % des lourdeurs administratives. Plus de 90 actes juridiques ont été simplifiés et des mesures ont été prises pour évaluer les roûts administratifs

Outre les actions à l'échelle nationale, de nouvelles normes de compétence ont été instaurées aux niveaux régional et local. Environ 16000 fonctionnaires ont entrepris de suivre une formation qui les aide à mieux comprendre les besoins des entreprises, y compris l'importance de procédures d'enregistrement des sociétés rapides et efficaces. Ces activités ont contribué à raccourcir les délais d'attente pour la création d'une entreprise et à réduire les frais de démarrage. En outre, plus de 270 bureaux administratifs ont bénéficié d'actions visant à élever les normes de gestion.

Quoi de neuf pour 2014-2020?

La modernisation des administrations publiques était l'une des priorités clés figurant dans les trois dernières éditions de l'examen

annuel de la croissance, qui définit les actions à entreprendre au niveau de l'UE et à l'échelle de chaque État membre pour l'année à venir. Il importe de signaler que, en 2014, environ deux tiers des États membres se sont vu

adresser des recommandations par pays pour améliorer l'administration publique et instaurer une meilleure gouvernance.

En fait, les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI), dont le FSE, imposent comme condition la mise en œuvre d'un cadre stratégique pour améliorer les administrations publiques et relever les niveaux de compétence de leur personnel. Les actions suivantes doivent notamment être entreprises:

- analyser et planifier les aspects juridiques, organisationnels et procéduraux de la réforme;
- élaborer des systèmes de gestion de la qualité;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies et politiques en matière de ressources humaines;
- développer les compétences à tous les niveaux des institutions publiques;
- adopter des outils et procédures efficaces pour contrôler et évaluer l'avancement de la réforme.

De 2014 à 2020, le FSE continuera à investir dans les capacités institutionnelles et les efforts ayant pour but d'améliorer l'efficacité des administrations et des services publics. L'objectif est de renforcer la capacité des institutions publiques à adopter de meilleures politiques et à fournir de meilleurs services, ainsi qu'à appliquer les principes de bonne gouvernance. À cette fin, le FSE continuera aussi à financer le renforcement des capacités des parties prenantes chargées d'élaborer des politiques en matière d'enseignement, d'emploi et d'affaires sociales. Le développement de partenariats sectoriels et

régionaux en vue de mettre en place des réformes à tous les niveaux sera également encouragé.

Pour la nouvelle période de programmation, une assistance sera accordée pour poursuivre le développement de l'administration en ligne afin d'améliorer l'accès des citoyens et des entreprises à des services publics plus efficaces, notamment à travers des projets visant à simplifier l'environnement des entreprises en instaurant une réglementation allégée et des processus facilités, à accroître la qualité et l'efficacité de l'appareil judiciaire et à améliorer la passation des marchés publics et la qestion des fonds publics.

L'accent sera également mis sur la valorisation du capital humain dans les institutions publiques, par la promotion de nouvelles politiques et de nouveaux outils de gestion des ressources humaines, le renforcement de la gestion des connaissances et de la collaboration, et l'instauration d'un degré plus élevé de transparence, d'intégrité et de responsabilité dans l'administration publique.

Encourager l'excellence et l'innovation dans le secteur public

L'UE se réjouit de voir les États membres moderniser leur administration publique d'un point de vue stratégique, en mettant l'accent sur les «principes d'excellence». Ces principes font intervenir les facteurs suivants lorsque des réformes sont envisagées: le développement de partenariats, la responsabilité sociale, l'orientation vers



les résultats, l'innovation et l'amélioration continues, le développement du personnel et la promotion de sa participation, la gestion des processus et des faits, le leadership et la constance dans la poursuite des objectifs, ainsi que la prise en considération des besoins du client et du citoyen. Les principes d'excellence reposent sur les mêmes fondements que les réglementations des Fonds ESI de l'UE, qui insistent sur l'importance d'une approche stratégique et axée sur les résultats en matière de réformes administratives.

En outre, les administrations innovantes doivent faire preuve de courage pour parvenir à mettre en œuvre une idée nouvelle et audacieuse. Entre 2014 et 2020, le FSE appuiera également les efforts déployés pour créer un environnement dans lequel les administrations publiques sont capables de produire des politiques innovantes de manière durable.

Le fonctionnement du ESE

En raison de sa taille, de sa longévité et du succès qu'il a remporté au fil des ans, le FSE est devenu le symbole des efforts déployés par l'UE pour aider les gens à trouver un emploi et soutenir les réformes structurelles mises en place dans les États membres. La philosophie et les principes de gestion de ce Fonds reposent sur un partenariat entre la Commission européenne, les États membres et les milliers d'ONG, de partenaires sociaux, d'autorités locales, d'organisations de la société civile et même d'entreprises qui contribuent à mettre en œuvre des projets aux quatre coins de l'UE. Le FSE n'a donc pas recours à une méthode «descendante» pour gérer et distribuer ses financements, mais à une collaboration structurée qui, en réunissant des acteurs nationaux, régionaux et locaux au sein des États membres, permet d'envoyer l'argent là où il est le plus nécessaire. La vigilance est également de mise pour veiller à ce que les actions et financements du FSE soient contrôlés et évalués avec méthode et transparence.

Une gestion partagée

Le partage de la gestion du FSE a pour objectif de garantir que la responsabilité des décisions incombe au niveau approprié. Pour cette nouvelle période de programmation, l'accord de partenariat conclu entre chaque État membre et la Commission définira une stratégie d'investissement claire pour les 5 Fonds ESI au cours des 7 prochaines années.

En outre, les programmes opérationnels (PO) préciseront la façon dont les fonds européens seront dépensés concrètement dans chaque État membre et fixeront des buts et objectifs clairs et mesurables, afin de garantir l'orientation vers les résultats et un contrôle et une évaluation améliorés. La mise en œuvre à travers le PO est ensuite assurée par l'autorité compétente dans chaque pays.

Tout au long du cycle de 7 ans, la Commission et les États membres se partagent la responsabilité en matière de programmation, de définition des priorités et des budgets. La Commission adopte les accords de partenariat et les programmes opérationnels, contrôle la mise en œuvre politique et financière au niveau européen, rembourse les dépenses et s'assure du bon fonctionnement des systèmes de gestion et de contrôle des États membres. De leur côté, les États membres entreprennent de mettre en place les activités prévues, sélectionnent les projets à financer et effectuent les versements aux coordinateurs de projet.

Chaque État membre dispose d'une ou de plusieurs autorité(s) de gestion chargée(s) d'assurer la mise en œuvre des PO — qui doit respecter les principes de bonne gestion financière. Les autorités de gestion doivent également veiller à ce que les projets soient correctement sélectionnés et restent conformes aux règles du FSE pendant toute leur durée. Ces autorités doivent aussi s'assurer que les projets sont mis en œuvre de facon appropriée et vérifier la régularité de leurs dépenses. À cette fin, elles peuvent même effectuer des contrôles sur place. Enfin, les autorités de gestion remettent à la Commission des rapports d'exécution annuels et un rapport d'exécution final.

Accords de partenariat et programmes opérationnels

Les accords de partenariat sont rédigés par les États membres et adoptés par la Commission européenne. En outre, chaque État membre adopte, en partenariat avec la Commission, un ou plusieurs PO régissant les financements du FSE pendant toute la période concernée. Ces programmes financent les projets mis en place par divers organes des secteurs public et privé au profit de personnes, d'entreprises et d'organisations de la société civile.

Comme mentionné précédemment, pour la période 2014-2020, les accords de partenariat conclus entre les États membres et la Commission définiront des stratégies d'investissement claires pour les 5 Fonds ESI, en conformité avec les objectifs de la stratégie Europe 2020. Cette approche intégrée permet d'assurer une cohérence d'ensemble dans le déploiement

des Fonds ESI, ce qui signifie que les dépenses du FSE ne sont pas décidées en vase clos.

Le principe de partenariat

Le principe de partenariat implique une coopération étroite entre la Commission et les autorités publiques aux niveaux national, régional et local dans les États membres, ainsi qu'avec les partenaires sociaux et les organisations de la société civile qui jouent un rôle dans la mise en œuvre des projets du FSE. Ce principe a désormais été transcrit dans un acte juridique qui s'applique à tous les Fonds ESI: le code de conduite européen en matière de partenariat (CCEP). Ce code aidera les États membres à nouer des partenariats solides et utiles avec toutes les parties prenantes concernées, y compris celles issues du secteur privé. En conséquence, le CCEP impose les exigences suivantes:

- les procédures de sélection des partenaires doivent être transparentes et tenir compte des différents cadres institutionnels et juridiques des États membres;
- tous les partenaires doivent être dûment consultés lors de la préparation et de la mise en œuvre des accords de partenariat et des PO;
- les partenaires doivent être représentés dans les comités chargés d'assurer le suivi des programmes pendant tout le cycle, notamment lors de la préparation, de la mise en œuvre et de l'évaluation.

En outre, lorsque c'est nécessaire, les capacités institutionnelles des partenaires devraient être renforcées pour assurer le bon fonctionnement des partenariats. Cela signifie qu'il faut

organiser des activités de renforcement des capacités pour les partenaires sociaux et les organisations de la société civile participant aux programmes des Fonds ESI. Le CCEP encourage également l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel, en particulier à travers la mise en place d'une communauté de pratiques pour le partenariat concernant les Fonds ESI.

Les comités de suivi

Étant donné les nombreux millions d'euros dépensés dans toute l'UE, il est important d'exploiter les financements du FSE avec sagesse, de façon à ce qu'ils s'avèrent rentables pour les contribuables européens. Les comités de suivi doivent jouer un rôle capital, car ils contrôlent la mise en œuvre des programmes du FSE. Ces comités se composent de représentants des pouvoirs publics, des partenaires sociaux, des ONG et de la Commission européenne.

Les comités de suivi doivent avoir la certitude que les PO sont gérés de façon efficace et produisent les résultats voulus. De temps en temps, ils évaluent les progrès accomplis. Les comités de suivi étudient et approuvent les révisions d'un PO visant à garantir la réalisation des objectifs du FSE.

Méthodes et taux de financement

Les financements du FSE s'accompagnent toujours de financements provenant d'autres sources, publiques ou privées. Cela permet d'assurer l'appropriation des activités du FSE aux niveaux national.

régional et local. Les taux de cofinancement varient entre 50 et 85 % (voire 95 % dans des cas exceptionnels) pour la contribution du FSE au coût total d'un projet, selon la richesse de la région bénéficiant du soutien. Les régions de l'UE sont divisées en trois catégories de financement, en fonction du montant de leur produit intérieur brut (PIB) régional par habitant par rapport à la moyenne de l'UE.

Encadré 2.6 — La flexibilité des financements aide le FSE à répondre aux besoins urgents

Par le passé, les mécanismes de cofinancement du FSE se sont avérés flexibles et ont permis de débloquer des sommes plus importantes en temps de crise. En 2011, par exemple, il a été décidé de relever provisoirement le taux de cofinancement du FSE jusqu'à 95%, afin de soutenir 6 pays durement touchés par la crise économique. Cette

mesure a permis à l'Irlande, à la Grèce, à la Lettonie, à la Hongrie, au Portugal et à la Roumanie de réduire leur participation financière aux projets cofinancés par les Fonds structurels de l'UE, y compris par le FSE. En d'autres termes, cela a permis de réduire les montants à débloquer dans les budgets nationaux, alors mis à rude épreuve.

Lorsqu'une nouvelle période de financement commence, la Commission libère des paiements anticipés. Ce processus porte le nom de «préfinancement» et a pour objectif d'aider les pays à gérer l'afflux massif de demandes de financement inhérent à tout nouveau cycle de programmation. Cela permet également d'empêcher les retards sur le terrain lors du démarrage des projets. Les taux de préfinancement sont fixés dans le règlement portant dispositions communes (RDC).

L'autre méthode pour allouer des fonds consiste à verser des paiements intermédiaires réguliers. Lorsque les bénéficiaires du FSE commencent à utiliser les financements pour un projet, ils doivent soumettre des déclarations de dépenses à leurs autorités de gestion nationales, qui vérifient si les dépenses déclarées satisfont aux exigences du programme. Une demande de paiement doit

ensuite être rédigée et soumise à la Commission, qui versera alors la partie du financement relevant du ESE à l'État membre concerné

Exigences en matière d'audit

Tous les PO ont une autorité d'audit, dont la présence sert à garantir que les systèmes de gestion et de contrôle fonctionnent de façon efficace. Les audits doivent se conformer aux normes internationalement reconnues en la matière. Les organisations qui utilisent des financements du FSE doivent, quant à elles, conserver leurs registres un certain nombre d'années après la fin du programme. La Commission européenne, les autorités d'audit nationales et la Cour des comptes européenne (CCE) ont toutes un rôle à jouer pour veiller à ce que l'argent du FSE soit géré et dépensé dans le respect des principes de

bonne gestion financière et des obligations de légalité, de régularité et d'éligibilité.

Le principe de gestion partagée est utilisé dans le processus d'audit pour tous les Fonds structurels et d'investissement européens. Les États membres et la Commission européenne se partagent la charge de travail pour réaliser les audits, mais leurs activités ne se chevauchent pas. Les États membres sont chargés de procéder à l'audit de leurs propres programmes opérationnels et la Commission vérifie leur travail.

Concernant le processus, les États membres transmettent les résultats de leur travail d'audit à la Commission, par exemple dans leurs rapports de contrôle annuels. En adhérant au principe de l'audit unique, la Commission se fonde le plus possible sur les avis des différentes autorités d'audit nationales. Si tout se passe bien, la Commission annoncera qu'elle a obtenu l'assurance raisonnable que les ressources du FSE ont été utilisées pour financer les activités prévues, conformément aux prescriptions réglementaires. Les résultats de l'audit seront ensuite intégrés dans les rapports d'activité annuels de la Commission. En cas de problème, certains programmes peuvent faire l'objet de «réserves».

Le processus d'audit de la Commission autorise un «taux d'erreur» de 2%: toute divergence supérieure à ce pourcentage est signalée pour être examinée plus en détail. Le taux d'erreur indique si des irrégularités ont été constatées dans les paiements aux projets — celles-ci étant essentiellement liées à des problèmes d'éligibilité et non à des cas de fraude.

Encadré 2.7 — Transnationalité — Développer la coopération entre les États membres

L'objectif principal de la coopération transnationale entre les États membres dans le cadre du FSE est de contribuer à assurer la qualité et l'efficacité des réformes. Il s'agit essentiellement d'échanger et de partager des informations et des bonnes pratiques et de collaborer pour trouver des solutions communes. en réunissant les administrations, les partenaires sociaux, les ONG et les organisations actives dans les domaines de l'emploi, de l'inclusion sociale, de l'enseignement et de la réforme des administrations publiques. La présence d'une dimension transnationale a un effet multiplicateur considérable: elle permet de renforcer la capacité à innover, à se

moderniser et à s'adapter aux nouveaux défis économiques et sociaux, ainsi que d'identifier les problèmes et de proposer des solutions visant à mettre en place des réformes susceptibles de faconner et de réaliser les objectifs liés à la politique pertinente. Cela peut également contribuer à améliorer la qualité de la gouvernance.

Pendant la période de programmation 2014-2020. les États membres mettront en œuvre la coopération transnationale de trois façons: soit sur la base de thèmes communs proposés par la Commission et appuyés par le comité du FSE, dans le cadre desquels les États membres bénéficient d'une plateforme au niveau

européen mise en place et gérée par la Commission; soit sans aucune coordination centrale; soit selon une approche combinant les deux méthodes précitées.

Au cours de la dernière période de programmation, au moins 3 milliards

d'euros ont été alloués à la coopération transnationale, soit environ 2,5% du budget total du FSE. Ce soutien sera maintenu entre 2014 et 2020 dans toutes les politiques, y compris l'emploi, l'inclusion sociale, l'enseignement et le renforcement des administrations publiques.

Étude de cas 2.12 — Un partenariat entre la Roumanie et l'Italie aide les entrepreneurs à se lancer

Dix membres du personnel de l'agence publique de l'emploi du département d'Alba, en Roumanie, ont effectué des stages dans la région italienne de l'Émilie-Romagne. Cette initiative, soutenue par le FSE, avait pour objectif d'aider ces agents à apprendre comment encadrer les chômeurs qui veulent lancer leur propre entreprise. Pendant leur séjour en Italie, les membres du personnel ont visité

une pépinière d'entreprises et procédé à des échanges de bonnes pratiques avec les services d'entrepreneuriat et de conseil professionnel. Les connaissances acquises au cours de ce voyage ont ensuite alimenté l'action de l'agence de l'emploi roumaine, qui développe actuellement de nouvelles approches visant à stimuler le travail indépendant parmi les demandeurs d'emploi.

Soutenir l'innovation sociale

Si l'Europe veut résoudre ses problèmes sociaux et aider de façon plus efficace ses citoyens défavorisés, elle devra faire preuve de créativité et tester de nouvelles approches. L'innovation sociale offre une solution pour l'avenir. Les innovations sociales peuvent se définir comme de nouvelles idées, de nouveaux produits, de nouveaux services ou de nouveaux modèles qui répondent plus efficacement aux besoins sociaux que les solutions alternatives traditionnelles. Ces innovations reposent dans

une large mesure sur la création de partenariats et de collaborations en vue de tester et d'élaborer de nouvelles méthodes de travail. Le FSE appuiera les efforts visant à concevoir des approches innovantes. L'importance accordée par le FSE à l'établissement de partenariats solides, à la constitution de réseaux et au partage de bonnes pratiques dans toute l'UE sera certainement utile aux innovateurs sociaux dans leur recherche de nouvelles voies pour aider les personnes à entreprendre une formation, à obtenir un emploi et à mieux s'intégrer sur le marché du travail.

Une équipe de recherche commune allemande et estonienne de l'université de Leipzig exploite un budget de 650 000 euros, comprenant un cofinancement du FSE, pour étudier les mécanismes moléculaires à l'œuvre dans les maladies du système nerveux central, dont la maladie d'Alzheimer. Le groupe de recherche transnational FSE-UE «Mescamp» travaille en collaboration avec l'université de Tartu, en Estonie

Les plans d'action communs

Le plan d'action commun est une nouvelle option pour le cycle de programmation 2014-2020. Les plans d'action communs visent à offrir aux États membres la possibilité de mettre en œuvre une partie des programmes à travers une approche axée sur les résultats.

Un plan d'action commun peut combiner des ressources provenant d'un ou de plusieurs PO pour atteindre des objectifs prédéfinis. En établissant des conditions de paiement liées aux réalisations et aux résultats à travers l'utilisation de montants forfaitaires et de barèmes standard de coûts unitaires (voir la section sur les options simplifiées en matière de coûts), les plans d'action communs permettent d'avoir recours à des systèmes de gestion et de contrôle simplifiés. Ils constituent également une mesure d'incitation pour obtenir des résultats mesurables.

 Un plan d'action commun ne devrait avoir qu'un seul bénéficiaire, qui doit être juridiquement défini comme un organisme public. Ce bénéficiaire est entièrement responsable du plan d'action commun,

- même si des partenaires peuvent participer à sa mise en œuvre.
- Pour ce qui est de son fonctionnement, le plan d'action commun peut être composé d'un projet ou d'un groupe de projets, soutenus par le FSE, le Fonds de cohésion et/ ou le FEDER.
- Un plan d'action commun peut servir à financer toutes les activités relevant des Fonds structurels et de cohésion, à l'exception des activités liées aux infrastructures.
- Le règlement sur les financements de l'UE (règlement portant dispositions communes) fixe un seuil minimal pour le budget d'un plan d'action commun. La contribution publique doit s'élever au moins à 10 millions d'euros ou à 20 % du soutien public apporté au(x) PO en question, le moins élevé de ces deux montants étant retenu. Pour un plan d'action commun pilote, le montant de l'aide publique peut être abaissé à 5 millions d'euros.

Options simplifiées en matière de coûts

Les options simplifiées en matière de coûts ont été introduites dans le FSE au cours de la période de programmation 2007-2013.



L'utilisation de ces options vise à réduire la charge administrative pesant sur les bénéficiaires et les autorités de gestion du FSE, tout en élaborant un système de remboursement plus axé sur les réalisations et les résultats. Elle remplace l'obligation de suivre à la trace chaque euro dépensé dans le cadre d'un projet par un calcul des coûts d'une activité se fondant sur d'autres catégories de coûts ou sur les réalisations ou les résultats visés. Ce système présente l'avantage considérable de générer moins d'erreurs et, par conséquent, de réduire les risques liés aux audits.

Il existe trois types d'options simplifiées en matière de coûts:

 Financement à taux forfaitaire: les catégories de dépenses éligibles sont identifiées à l'avance et leur montant est calculé en appliquant un pourcentage fixé à d'autres coûts. Les coûts indirects d'une session de formation, par exemple. comme les frais liés à la gestion et à l'entretien, sont estimés à 20 % des coûts directs, qui peuvent comprendre le salaire des enseignants, le prix des manuels, etc. Dès lors, 100 euros de coûts directs généreront 20 euros de coûts indirects.

- Barèmes standard de coûts unitaires: les dépenses éligibles sont calculées sur la base d'activités, de réalisations ou de résultats du projet quantifiables, multipliés par un coût unitaire défini à l'avance. À titre d'exemple, sur la base d'un projet de budget, une formation est censée coûter 100 euros par personne. Si 7 personnes suivent la formation, les coûts éligibles s'élèveront donc à 100 euros x 7, soit un total de 700 euros.
- Montants forfaitaires: tout ou partie des dépenses éligibles sont remboursées sur la base d'un montant unique, établi préalablement, selon un accord prédéfini concernant les activités, les réalisations et les résultats du projet. Par exemple, il a

certaines dépenses ont été engagées.

Instruments financiers

Un instrument financier peut se définir comme une prise de participation, un prêt, une garantie ou un autre montage financier de partage des risques. De nouvelles réglementations relatives aux financements de l'UE permettent d'avoir recours à des instruments financiers pour appuyer les activités du FSE. Ces instruments peuvent être utilisés pour aider les travailleurs indépendants et les entreprises sociales. Ils peuvent également être octroyés sous la forme de prêts étudiants ou inclus dans un train de mesures de mobilité visant à soutenir les personnes qui se déplacent pour trouver du travail.

Les autorités de gestion peuvent contribuer aux instruments financiers établis au niveau européen ou créer leurs propres instruments à l'échelle nationale ou régionale. Au niveau des États membres, une autorité de gestion peut investir dans le capital d'un instrument financier, mettre en place un prêt ou une garantie, ou encore charger la Banque européenne d'investissement ou une autre institution financière d'en assurer la mise en œuvre.

L'autorité de gestion doit alors transférer le financement à un intermédiaire financier,

comme une banque ou un organisme de microcrédit. L'intermédiaire accordera alors le prêt à l'utilisateur final, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une PME.

Comment participer?

Les organisations et les personnes souhaitant participer aux actions et aux projets du FSE sont invitées à procéder de la manière suivante:

Qui contacter? Comme mentionné précédemment, les financements du FSE sont distribués par l'intermédiaire des États membres et des régions, et non directement par la Commission européenne à Bruxelles.

Les **organisations** désireuses d'obtenir des fonds pour un projet doivent donc prendre contact avec l'autorité de gestion du FSE dans leur pays ou leur région. Pour trouver les bons interlocuteurs rapidement, il suffit de se rendre sur le site Internet du FSE et de consulter la section «Le FSE dans votre pays».

Voici un lien direct vers cette page: http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catld=45&langld=fr

Les **personnes** souhaitant participer aux activités du FSE peuvent également se rendre sur la page mentionnée ci-dessus pour chercher les interlocuteurs à contacter. Les sites Internet nationaux et régionaux relatifs au FSE ainsi que les services de l'emploi locaux peuvent aussi fournir des informations sur ce que le FSE peut offrir.



Présentation du Fonds européen d'aide aux plus démunis

Lancé en janvier 2014, le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)⁽⁴⁾ est un important symbole de la solidarité européenne. Son objectif principal est de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la privation, en offrant une aide non financière à certains citoyens parmi les plus vulnérables de l'Union.

En enrayant les pires formes de pauvreté, ce nouveau Fonds devrait renforcer la cohésion sociale. Il contribuera également à la réalisation de l'objectif de la stratégie Europe 2020 visant à réduire le nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté de 20 millions d'unités au moins.

Le FEAD appuiera les actions menées par les 28 États membres en vue d'offrir un large éventail de mesures d'aide non financière aux personnes les plus démunies, qu'il s'agisse d'individus, de familles, de ménages ou de groupes. Cette aide peut prendre la forme de denrées alimentaires, de vêtements et d'autres produits essentiels à usage personnel, comme des chaussures, du savon et du shampooing. Elle peut aussi servir à soutenir des actions favorisant l'intégration sociale.

Chaque État membre définira dans son programme opérationnel national le groupe cible des «personnes les plus démunies».

Les États membres pourront ensuite choisir le type d'assistance qu'ils souhaitent apporter et la façon dont ils souhaitent agir, en fonction de leur situation nationale et de leurs préférences. Le FEAD représente 3,8 milliards d'euros en termes réels pour la période de 2014 à 2020.

Encadré 3.1 — Le budget du FEAD

- Budget supérieur à 3,8 milliards d'euros pour aider les plus démunis d'Eurone
- Financé par l'enveloppe budgétaire de cohésion de la politique de cohésion
- Alloué aux États membres pour sept ans (2014-2020)
- Cofinancement: 85 % (maximum) pour l'Union européenne, 15 % (minimum) pour les États membres

Pourquoi avons-nous besoin de ce nouveau Fonds?

Le Fonds social européen (FSE) est et demeurera le principal outil de l'UE pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Toutefois, les personnes les plus pauvres sont souvent très éloignées du marché du travail dans la société. Cette situation peut les empêcher d'avoir accès aux mesures d'activation et de formation du Fonds social européen.

Le FEAD a pour objectif de garantir que ces citoyens puissent également bénéficier de la solidarité européenne. Ce nouveau Fonds vise donc à lutter contre le dénuement matériel extrême, non seulement parce que cette situation peut mettre en danger la vie des personnes qui en souffrent, mais aussi parce qu'une alimentation insuffisante et le manque de produits de première nécessité, comme des vêtements, permettent très difficilement aux personnes les plus touchées de sortir de la pauvreté et de l'exclusion, voire de

profiter des mesures de formation et de conseil mises en place.

En raison des coûts sociaux et économiques élevés du chômage, de la pauvreté et de l'exclusion sociale, l'UE connaîtra peut-être des difficultés pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Ces coûts pourraient compromettre l'avenir des individus et de la société dans son ensemble, tout en compliquant la mission visant à rendre l'Union compétitive à l'échelle mondiale.

Encadré 3.2 — Des Européens qui vivent en marge

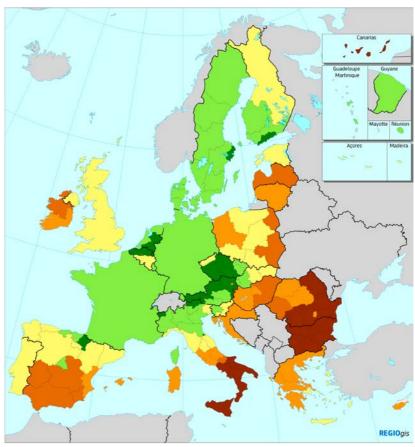
- Un Européen sur quatre, soit 124,5 millions de personnes (24,8% de la population), est menacé par la pauvreté ou l'exclusion sociale et l'exclusion du marché du travail. À la suite de la crise, ce nombre a augmenté
- Le nombre de personnes touchées par la privation matérielle ou la privation matérielle aiguë progresse également. En 2012, dans l'EU-28, 10% des citoyens (près de 50 millions de personnes) vivaient dans un déquement matériel extrême
- Selon les estimations, 4,1 millions de personnes seraient sans domicile dans l'UE, parmi lesquelles des jeunes, des migrants et des familles avec enfants.
- L'écart en matière de privation se creuse de plus en plus au sein des États membres et entre ceux-ci. En 2011, les meilleurs systèmes de protection sociale de l'UE ont permis de réduire le risque de pauvreté de 35%, tandis que les systèmes les moins performants n'ont pu le réduire que de 15% à peine.

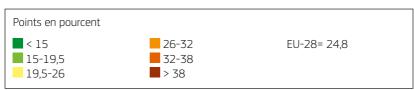
En quoi le FEAD diffère-t-il des autres Fonds de l'UE?

Le FEAD comble une lacune dans la politique de cohésion de l'UE, en apportant aux plus démunis une aide concrète. Il complète l'action du FSE et d'autres outils de cohésion de l'UE, avec lesquels il collabore.

Grâce à des mesures correctives provisoires, ce nouveau Fonds peut aider les gens à faire les premiers pas pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en répondant à leurs besoins les plus élémentaires.

Population menacée par la pauvreté ou l'exclusion sociale, 2012





Source: Eurostat.

Autriche: moyenne 2010-2012; Belgique: moyenne 2009-2011; Grèce: 2010; Irlande: 2011.

L'objectif de la stratégie Europe 2020 en matière de lutte contre la pauvreté est de réduire le nombre de personnes menacées par la pauvreté ou l'exclusion de 20 millions d'unités. Cela signifie une baisse de 23,7 à 19,5 % de la population totale.

© Association EuroGeographics pour les frontières administratives

Les objectifs du FEAD

L'objectif général du FEAD est de promouvoir l'inclusion sociale en contribuant à la réalisation du principal objectif de la stratégie Europe 2020 en matière de réduction de la pauvreté.

Le FEAD vise plus précisément à réduire les pires formes de pauvreté présentes dans l'Union en fournissant aux personnes les plus démunies de l'UE les aides suivantes:

- une assistance matérielle, comprenant des denrées alimentaires, des vêtements et d'autres produits de première nécessité, ainsi que, le cas échéant, des mesures d'accompagnement destinées à atténuer l'exclusion sociale des personnes les plus démunies;
- et/ou des mesures d'inclusion sociale, soutenant les activités en dehors des mesures actives en faveur de l'emploi et offrant une assistance non financière et non matérielle.

En soutenant les programmes nationaux visant les personnes les plus nécessiteuses, le FEAD permettra d'accroître la prévisibilité des ressources et la flexibilité pour les États membres. Chaque pays peut adapter l'aide qu'il apporte. Un État peut, par exemple, se concentrer sur l'aide alimentaire ou sur l'offre de biens matériels de base aux personnes les plus démunies. Il peut également combiner ces deux types d'aide pour répondre au mieux à ses besoins.

Assurer une transition en douceur pour l'aide alimentaire de l'UE

L'UE a fourni une aide alimentaire à ses citoyens les plus nécessiteux pendant plus d'un quart de siècle. Cette mesure avait été démarrée en 1987, avec le lancement du programme de distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies de l'Union, qui distribuait gratuitement des provisions de nourriture par l'intermédiaire de plusieurs organisations en contact direct avec les bénéficiaires visés. Les États membres pouvaient bénéficier de ce programme sur une base volontaire.

Ce programme a aidé des millions d'enfants, de familles défavorisées, de personnes âgées et de chômeurs dans toute

«Je n'aurais jamais imaginé avoir un jour besoin d'aide. Mais quand mon réfrigérateur est vide, je dois l'accepter.»

Bénéficiaire de la banque alimentaire de la Croix-Rouge bulgare

l'UE. Pendant les dernières années de son existence, il distribuait annuellement 500 000 tonnes de denrées alimentaires aux personnes démunies.

Le programme de distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies de l'UE a été interrompu à la fin de 2013 et remplacé par le FEAD. Ce nouveau Fonds développe les actions de son prédécesseur et permet aux États membres de continuer à octroyer cette aide alimentaire vitale

Le FEAD présente plusieurs avantages considérables par rapport à l'ancien programme. Il offre aux États membres davantage de flexibilité pour se procurer les denrées alimentaires à distribuer. Il peut également être exploité pour distribuer des vêtements et d'autres biens essentiels (comme des chaussures, du savon et du shampooing) aux personnes les plus vulnérables. L'aide visant à répondre aux besoins matériels de base sera complétée par des services de conseil et d'orientation destinés à promouvoir l'intégration sociale.

Comment le FEAD fonctionne-t-il?

En procurant et en distribuant des denrées alimentaires, les États membres peuvent planifier leurs programmes pour 2014-2020 sur la base de leur situation et de leurs besoins au niveau national, en décidant par exemple s'ils préfèrent distribuer de la nourriture, des biens ou une combinaison des

deux. L'octroi d'une assistance matérielle peut également s'assortir de mesures d'accompagnement, comme des services d'orientation et de soutien visant à aider les plus démunis à sortir de la pauvreté. Le FEAD peut également appuyer des activités contribuant à l'inclusion sociale des plus démunis.

La Commission européenne approuve les programmes nationaux pour 2014-2020, puis les autorités nationales prennent chacune des décisions aboutissant à l'octroi de l'aide à travers des organisations partenaires, qui sont des organismes publics ou non gouvernementaux.

Les organisations partenaires sont sélectionnées par les États membres sur la base de critères objectifs et transparents. Le FEAD cherche à éviter d'imposer une lourde charge administrative à ces partenaires, en particulier aux ONG locales faisant appel à des bénévoles.



Les autorités nationales peuvent acheter les denrées alimentaires ou les biens et les mettre à la disposition des organisations partenaires. Elles peuvent également octroyer des financements à ces organisations afin que ces dernières effectuent elles-mêmes les achats. Lorsque l'achat de denrées alimentaires ou de biens est effectué par une organisation partenaire, celle-ci peut distribuer directement cette assistance matérielle ou en confier la distribution à d'autres organisations partenaires. Si des surplus alimentaires (stocks d'intervention) sont disponibles, ils peuvent être utilisés dans le cadre du FEAD.

L'argent qui alimente le FEAD provient du cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2014-2020, au titre du budget de la politique de cohésion. Afin de mesurer et d'améliorer son efficacité, ce nouveau Fonds s'assortit de dispositions relatives au contrôle, à la communication d'informations et à l'évaluation. Celles-ci prévoient notamment des examens bilatéraux annuels entre les États membres et la Commission, ainsi que l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les organisations partenaires.

Des Européens qui vivent au jour le jour

La Fédération européenne des banques alimentaires (FEBA) rassemble environ 260 banques alimentaires réparties dans 21 pays en Europe. En 2013, cette organisation a géré et distribué 402 000 tonnes de denrées alimentaires, soit l'équivalent de 804 millions de repas, distribuées à 5,7 millions de personnes en partenariat avec 31000 organisations caritatives et centres sociaux en Europe. Près de la moitié des denrées alimentaires collectées en Europe proviennent du programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis. Le reste est fourni par l'industrie alimentaire (22%), les magasins de détail (17%) et des particuliers (14%), à travers des collectes nationales et locales.

En 2011, 10% de la population de l'UE, soit 40 millions de personnes, ne pouvaient pas se permettre de manger un repas de base (avec de la viande, du poulet ou du poisson, ou un équivalent végétarien) un jour sur deux (FERA)

«Quand je me suis installée au centre d'accueil de Slezská diakonie, j'étais dans une situation financière critique. Grâce à l'aide alimentaire, j'ai pu m'occuper de mes enfants et de moi-même, avant de mettre de l'ordre dans mes papiers.»

Šárka, République tchèque

Dans un certain nombre de pays de l'UE, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge mettent en place un vaste éventail de programmes d'assistance matérielle. Elles distribuent des colis d'aide alimentaire d'urgence, organisent des soupes populaires

et tiennent des magasins de vêtements. Dans un souci constant de dignité et de respect, ces sociétés s'efforcent de venir en aide aux personnes en difficulté en proposant des solutions adaptées à leur situation et à leurs besoins.

Paul, 63 ans, est bénévole pour les programmes alimentaires de la Croix-Rouge en France: «En 2013, nous avons participé à plusieurs événements pour promouvoir le programme de distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies de [l'UE], en compagnie d'autres associations, comme la Banque alimentaire, les Restos du Cœur et le Secours populaire. Le programme alimentaire de l'UE est vital pour notre activité, y compris le

FEAD lancé en 2014. Mais nous nous procurons aussi des provisions grâce aux invendus des supermarchés et aux dons faits par des particuliers, des agriculteurs et des firmes agroalimentaires.

En France et en Espagne, environ 60 % de l'aide alimentaire fournie, respectivement, par la Fédération de l'entraide protestante (FEP) et l'Iglesia Evangélica Española (IEE) provient du programme d'aide alimentaire de l'UE.

En 2013, en République tchèque, Slezská diakonie a redistribué près de 8,5 tonnes de denrées alimentaires provenant du programme d'aide alimentaire à quelque 1125 personnes dans le besoin. L'organisation s'est également procuré 19,7 tonnes de denrées alimentaires en dehors de ce programme, auprès de producteurs, de chaînes alimentaires et de collectes d'aliments dans la région de Moravie-Silésie.

Le gouvernement tchèque a décidé d'axer l'aide provenant du programme d'aide alimentaire de l'UE sur les sans-abri, en fournissant à ceux-ci de la farine, des pâtes, du beurre et du lait. Cependant, les banques alimentaires apportent également un soutien, sous la forme de produits complémentaires provenant de supermarchés, à d'autres personnes souffrant de la pauvreté, notamment aux familles vivant sous le seuil de pauvreté, aux personnes vivant dans des régions pauvres et aux personnes handicapées. L'aide alimentaire du pays est liée à divers programmes d'inclusion sociale, tels qu'un programme d'aide aux jeunes et des services sociaux résidentiels.



EaSI: programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale

Un outil pour promouvoir l'expérimentation de politiques sociales

Le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) est un nouvel instrument de financement à l'échelle européenne destiné à soutenir l'emploi, les politiques sociales et la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'UE. Son objectif principal est d'assurer la création de nouveaux emplois et une croissance durable de façon plus efficace, grâce à l'innovation sociale.

Trois axes

L'EaSI est géré directement par la Commission européenne et relève du cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2014-2020. Il fusionne et renforce trois programmes de l'UE gérés séparément entre 2007 et 2013:

- Progress (programme pour l'emploi et la solidarité sociale), qui appuyait l'élaboration et la coordination des politiques de l'UE en matière d'emploi, d'inclusion sociale, de protection sociale, de conditions de travail, de lutte contre la discrimination et d'égalité entre les femmes et les hommes;
- EURES (services européens de l'emploi), le réseau de coopération entre la Commission européenne et les services publics de

- l'emploi des États membres qui encourage la mobilité des travailleurs au sein de l'UE;
- Microfinancement et entrepreneuriat social s'appuyer sur l'instrument européen de microfinancement Progress: cet axe a pour objectif d'améliorer l'accès au microfinancement et la disponibilité des microfinancements pour les groupes vulnérables qui veulent créer ou développer leur entreprise ou microentreprise. Il vise également à renforcer la capacité institutionnelle des fournisseurs de microcrédits et à soutenir le développement d'entreprises sociales, notamment en facilitant l'accès au financement

Ces programmes actualisés et élargis forment désormais les trois axes de l'EaSI. Avec ce programme-cadre, la Commission cherche à mettre à profit les réussites obtenues précédemment par ces différents programmes et à atteindre des objectifs communs concernant l'emploi et l'innovation sociale dans l'UE.

L'EaSI contribue à la mise en œuvre des objectifs sociaux et d'emploi de la stratégie Europe 2020. Il appuie également le déploiement des 7 initiatives phares lancées en 2010, telles que la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois, et l'initiative « Jeunesse en mouvement» Les financements accordés au titre de l'EaSI peuvent servir à tester sur le terrain et à évaluer des idées de réformes de la politique sociale et de l'emploi. Les meilleures idées, si elles s'avèrent scientifiquement fiables, seront transposées sous la forme de recommandations de la plateforme politique. Ces idées pourront être déployées à plus grande échelle dans les États membres, y compris à travers le FSE.

Les objectifs de l'EaSI

- Renforcer l'appropriation des objectifs de l'UE et la coordination de l'action aux niveaux européen et national dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion.
- Soutenir l'élaboration de systèmes de protection sociale et de politiques du marché du travail adéquats en promouvant la bonne gouvernance, l'apprentissage mutuel et l'innovation sociale.
- Moderniser la législation de l'UE et veiller à son application effective.
- Promouvoir la mobilité géographique et stimuler les possibilités d'emploi en créant un marché du travail ouvert.
- Accroître la disponibilité et l'accessibilité du microfinancement pour les personnes vulnérables et les microentreprises et améliorer l'accès au financement pour les entreprises sociales.

Les objectifs de l'EaSI complètent d'autres initiatives récemment lancées par la Commission européenne pour relever des défis économiques et sociaux, en particulier les trains de mesures relatifs à l'emploi. à l'investissement

social et à l'emploi des jeunes. Ils font aussi écho aux aspects sociaux et liés à l'emploi du semestre européen, comme l'examen annuel de la croissance, le rapport conjoint sur l'emploi et les recommandations par pays.

Une action coordonnée

Les pays et régions de l'UE assument généralement la responsabilité des problèmes socio-économiques. Cependant, on s'accorde de plus en plus à reconnaître que ces problèmes pourraient être mieux traités par une action coordonnée au niveau de l'UE.

Les trois programmes de l'EaSI, dont deux sont également ouverts à certains pays ne faisant pas partie de l'UE^(S), sont tout à fait complémentaires. Ils poursuivent tous le même but, à savoir la promotion de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la mobilité professionnelle. La mise en œuvre de l'axe ayant trait au microfinancement, par exemple, est également soutenue par l'axe Progress, notamment grâce à l'assistance technique apportée aux fournisseurs de microfinancements.

Complémentarité avec d'autres programmes de l'UE

L'EaSI fonctionne parallèlement au FSE. Ces deux dispositifs forment un ensemble

(5) Les axes «Progress» et «microfinancement et entrepreneuriat social» s'adressent également, sous certaines conditions, aux pays de l'Espace économique européen (EEE), aux pays candidats à l'adhésion à l'UE et aux pays potentiellement candidats. L'axe «EURES» s'adresse aux pays de l'EEE et à la Suisse. cohérent de programmes européens visant à promouvoir l'emploi, la protection sociale et l'inclusion sociale, ainsi que les conditions de travail, pour la période 2014-2020.

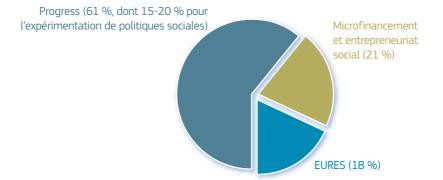
Si l'EaSI soutient l'élaboration de politiques et de législations au niveau de l'UE, ses actions doivent être complétées aux niveaux national, régional et local. Par exemple, les activités EURES menées à l'échelle nationale peuvent être financées par le FSE, tandis que les autorités nationales peuvent décider d'avoir recours à des sources de financement nationales. Les activités de partenariat transfrontalier (impliquant plus d'un pays de l'UE) seront financées par l'EaSI, afin de favoriser la mobilité des travailleurs européens.

L'EaSI travaillera également en collaboration étroite avec d'autres instruments de financement de l'UE dans des domaines tels que le dialogue social, la justice et les droits fondamentaux, l'enseignement, la formation professionnelle et la politique de la jeunesse, la recherche et l'innovation, l'entrepreneuriat, la santé, l'élargissement et les relations extérieures, et la politique économique en général.

L'EaSI en chiffres

- Budget total: 919469000 euros aux prix courants.
- Répartition indicative des fonds: Progress: 61 % (dont 15-20 % pour l'expérimentation de politiques sociales); microfinancement et entrepreneuriat social: 21 %; EURES 18 %.
- 10 à 14 millions d'euros sont réservés chaque année à des projets en faveur de l'innovation sociale, souvent liés à la jeunesse.





Progress: moderniser les politiques sociales et de l'emploi

Progress est le principal instrument de l'UE pour promouvoir des réformes des politiques sociales et de l'emploi. Son objectif principal est de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de la stratégie de croissance de l'UE, la stratégie Europe 2020.

Sous la direction de la Commission européenne, ce programme continuera à appuyer les politiques de l'UE dans les trois domaines ci-dessous, grâce aux financements suivants:

- l'emploi, notamment la lutte contre le chômage des jeunes: au minimum 20 %;
- la protection sociale, l'inclusion sociale et la réduction et la prévention de la pauvreté: au minimum 50%;
- les conditions de travail: au minimum 10%

Il est possible d'aborder une combinaison de problèmes en faisant appel à 20% au maximum de l'enveloppe budgétaire.

Objectifs spécifiques

Pour la période 2014-2020, Progress développera et diffusera les connaissances analytiques comparables de l'UE, favorisera le partage d'informations, l'apprentissage mutuel et le dialogue et apportera un soutien financier à l'expérimentation d'innovations en matière de politiques sociales et du marché du travail. Il fournira également une aide financière aux organisations, afin d'améliorer leur capacité à élaborer, à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre des instruments et des politiques de l'UE.

Expérimentation de politiques sociales

Progress soutient de plus en plus l'expérimentation et la mise à l'essai d'innovations en matière de politiques sociales et du marché du travail. Il se concentrera sur la méthodologie (une approche scientifique plus rigoureuse) et le financement (l'engagement de dépenser entre 10 et 14 millions d'euros par an).

En soutenant l'expérimentation de politiques sociales, ce programme vise à mettre en œuvre à plus grande échelle les innovations sociales qui offrent des réponses innovantes aux besoins sociaux des États membres. Le projet «HOPE in stations» (de l'espoir dans les gares), par exemple, a convaincu les autorités de sept villes européennes d'adopter une approche plus souple à l'égard des sans-abri dans les gares ferroviaires. Dans le cadre du programme Progress, la mise en œuvre d'autres bonnes idées, à l'instar de celle-ci, pourrait se poursuivre avec l'aide financière du FSE et d'autres sources.

Trois types d'activités que Progress peut soutenir

1. Analytique

 a) Les données factuelles sur les politiques collectées par Progress sont souvent utilisées par la Commission européenne et contribuent à susciter/renforcer le débat national à tous les stades du cycle d'élaboration des politiques. Les réussites en la matière comprenaient/comprennent la collecte de données factuelles sur les politiques dans les domaines suivants:

- emploi: rapports trimestriels de l'Observatoire européen de l'emploi;
- protection sociale et inclusion sociale:
 base de données Missoc couvrant
 32 pays;
- conditions de travail: sondage d'opinion paneuropéen sur la sécurité et la santé au travail mené par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.
- b) Progress aide la Commission à garantir l'application correcte et effective de la législation européenne dans les États membres à travers un suivi régulier. Il a soutenu activement l'élaboration et la modification d'initiatives législatives, notamment concernant les conditions de travail.

- Apprentissage mutuel, sensibilisation et diffusion
- a) Progress soutient les évaluations par les pairs des politiques relatives à la protection sociale et à l'inclusion sociale dans différents États membres de l'UE, en vue de faciliter les processus d'apprentissage mutuel et de transfert de politiques, ainsi qu'une compréhension et une appropriation communes des objectifs des politiques de l'UE dans ces domaines.
- b) L'échange de bonnes pratiques et d'expériences est l'un des principes fondamentaux de la stratégie Europe 2020. Le projet «New skills for green jobs: A case for a more gender inclusive labour market?» (De nouvelles compétences pour des emplois verts: un argument en faveur d'un marché du travail garantissant davantage d'égalité entre les femmes



et les hommes?) a identifié et transmis à tous les pays participants les outils nécessaires pour déterminer rapidement les besoins en compétences pour l'avènement d'une économie verte.

c) L'évaluation comparative des services publics de l'emploi (SPE).

Grâce au succès du projet «Benchmarking of PES activities» (évaluation comparative des activités des SPE) et des événements d'apprentissage mutuel dérivés de ce projet, l'efficacité et l'efficience des services offerts par les SPE ont fait l'objet d'améliorations dans toute l'UE.

3. Soutien aux principaux acteurs

Progress a soutenu plus de 30 réseaux européens et ONG actifs dans les domaines de la non-discrimination, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'inclusion sociale/la protection sociale. Ensemble, ces réseaux et ONG constituent une source d'informations précieuses pour les décideurs européens et nationaux, ainsi que pour d'autres personnes. En soutenant des réseaux, le programme a contribué à promouvoir et à diffuser des idées et stratégies clés, comme l'Année européenne du vieil-lissement actif. Ces actions devraient se poursuivre.

Qui peut participer?

Les financements de Progress peuvent être accordés aux:

États membres de l'UE;

- pays de l'Espace économique européen (EEE), conformément à l'accord EEE, et aux États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE);
- pays candidats à l'adhésion à l'UE et aux pays potentiellement candidats, conformément aux accords-cadres conclus avec eux au sujet de leur participation aux programmes de l'UE.

Types d'organisations pouvant soumettre une demande de financement:

 autorités nationales, régionales et locales; services de l'emploi; organismes spécialisés prévus par la législation de l'Union; partenaires sociaux; organisations non gouvernementales; établissements d'enseignement supérieur et instituts de recherche; experts en évaluation et en analyse d'impact; instituts nationaux de statistique; médias.

EURES: promotion de la mobilité de l'emploi

L'axe de l'EaSI lié au réseau européen des services publics de l'emploi renforcera le portail européen sur la mobilité de l'emploi et élaborera des programmes de mobilité ciblés.

Objectifs spécifiques

Le réseau EURES veillera à assurer la transparence des offres et des demandes d'emploi pour les candidats et employeurs potentiels au niveau européen. Il modernisera le portail EURES et ses outils en libre-service, y compris pour les Journées européennes de l'emploi en ligne. Les demandeurs d'emploi de l'ensemble de l'Europe auront accès aux mêmes offres d'emploi et services de soutien, tandis que les demandeurs d'emploi et les employeurs pourront exploiter les outils de mise en adéquation du portail.

Le programme élaborera également des services pour le recrutement et le placement des travailleurs à travers la compensation des offres et des demandes d'emploi au niveau européen. Il concevra et développera par exemple des programmes de mobilité ciblés visant à offrir un soutien et une aide financière aux demandeurs d'emploi pour trouver du travail dans d'autres pays de l'UE. Ces programmes pourvoiront les vacances d'emploi liées aux niches et aux goulots d'étranglement et aideront des groupes particuliers de travailleurs à devenir mobiles et des pays à devenir des destinations de travailleurs mobiles.

Les programmes de mobilité s'appuieront sur «Ton premier emploi EURES». Cette action préparatoire aide les jeunes (âgés de 18 à 30 ans) à trouver un emploi dans un autre État membre et encourage les PME, qui représentent le premier groupe d'employeurs dans l'UE, à offrir un emploi aux jeunes. Elle est soutenue par le budget 2011-2013 et a pour objectif d'aider 5000 jeunes à trouver un emploi dans un autre État membre. Ce projet, couronné de succès, se poursuit depuis 2014 sous la forme d'un «programme de mobilité de l'emploi ciblé» et couvrira toutes les formes de placement professionnel, ainsi que l'accès à l'emploi dans des secteurs confrontés à des problèmes de recrutement.

EURES aujourd'hui

- Réseau de 900 conseillers EURES dans toute l'Europe.
- 31 pays couverts: EU-28, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse.
- Chaque année, 150000 demandeurs d'emploi obtiennent un emploi/reçoivent une offre d'emploi via EURES.
- Le portail EURES héberge 1,5 million d'offres d'emploi et 1200000 CV par jour en moyenne et reçoit 4 millions de visites par mois.

Formations FURES

L'EaSI dispensera une formation à davantage de membres du personnel (jusqu'à 1000 personnes) et développera les possibilités de formation virtuelle qui seront proposées à toute personne fournissant des services EURES. Les modules de formation spécialisée d'EURES seront axés sur l'assistance aux demandeurs d'emploi, la mise en relation et le placement, les services aux employeurs et l'utilisation accrue des outils TIC. Ces mesures devraient améliorer la qualité des services EURES offerts aux demandeurs d'emploi et aux employeurs, qui constituent les principaux groupes visés par EURES.

Le portail EURES sur la mobilité de l'emploi

Ce portail offre des services d'information, d'orientation et de recrutement/placement aux employeurs, aux demandeurs d'emploi et à tout citoyen désireux de tirer parti de la liberté de circulation des travailleurs. Depuis 2014, les services EURES sont proposés à de nouveaux partenaires, ce qui devrait vraisemblablement faire grimper le nombre d'offres d'emploi publiées jusqu'à 2 millions en deux ans. Cela permettra d'accroître la transparence sur le marché européen du travail et d'améliorer l'accès des demandeurs d'emploi aux possibilités d'emploi.

L'EaSI favorise l'amélioration qualitative des services EURES sur le portail et sur le terrain. Cette action pourrait entraîner une hausse du nombre de visiteurs uniques par an de 38 à 45 millions en l'espace de deux ans. Les employeurs cherchant à pourvoir des postes pourront toucher plus facilement les demandeurs d'emploi européens, ce qui générera une meilleure mise en adéquation sur le marché européen du travail. À ce jour, EURES permet quelque 150000 placements professionnels intraeuropéens par an. La réforme stratégique dont le réseau fait actuellement l'objet devrait permettre d'accroître ce chiffre de façon significative.

Types d'activités pouvant bénéficier d'un soutien via EURES

EURES promeut la mobilité des travailleurs et des personnes au sein de l'UE. La

Encadré 4.1 — Un guitariste espagnol en Estonie

Avec l'aide de l'équipe EURES estonienne, un enseignant de Gijón, en Espagne, à la recherche de nouveaux défis, a parcouru 2 700 km pour s'installer à Tallinn. Il a enseigné la guitare classique dans deux académies de musique, tout en obtenant un diplôme de master de l'université ouverte d'Espagne.

nouvelle mouture du réseau se concentrera sur:

- le développement de la plateforme numérique multilingue et de ses outils en libre-service pour la compensation des offres et des demandes d'emploi;
- l'élaboration de programmes de mobilité ciblés (comme le prolongement de l'action «Ton premier emploi EURES»);
- le développement et les activités des partenariats transfrontaliers EURES, avec des services d'information, d'orientation, de placement et de recrutement à destination des travailleurs transfrontaliers;
- l'apprentissage mutuel entre les acteurs d'EURES et la formation des conseillers EURES, y compris des conseillers EURES dans le cadre des partenariats transfrontaliers;
- l'organisation d'activités d'information et de communication, afin de mieux établir le dialogue avec les employeurs et les travailleurs au sujet des avantages de la mobilité géographique et professionnelle et des activités et services d'EURES

Comment EURES est-il financé?

ties intéressées.

Le budget global d'EURES s'élèvera à environ 20 millions d'euros par an. Parmi cette enveloppe, 32 % des fonds EURES seront consacrés à la transparence des offres d'emploi, 30 % au développement de services pour le recrutement et le placement de travailleurs, 18 % aux partenariats transfrontaliers (nouveaux services d'appui pour les navetteurs transfrontaliers) et 20 % à des projets transversaux.

Microfinancement et entrepreneuriat social

Pour la période allant de 2014 à 2020, le microfinancement et l'entrepreneuriat social constituent le troisième axe du programme EaSI. Cet axe prévoit des financements pour les entreprises sociales, qui se sont avérées être une source stable d'emplois européens, même pendant la crise. Le microfinancement et l'entrepreneuriat social améliorent également l'accessibilité et la disponibilité des microcrédits — des prêts inférieurs à 25 000 euros — pour les personnes et les microentreprises souhaitant créer ou développer leur entreprise.

Les financements au titre de cet axe seront équitablement répartis entre le microfinancement et l'entrepreneuriat social, chacun bénéficiant de 45 % des fonds disponibles. Le budget restant sera distribué entre ces deux domaines d'action. Dans le cadre de l'entrepreneuriat social, en fonction de la région ou du pays concerné, les financements serviront à aider des entreprises sociales à s'implanter et à se développer ou pourront être utilisés pour mettre en œuvre à plus grande échelle des idées prometteuses et des bonnes pratiques.

Depuis son lancement en 2010, l'instrument de microfinancement Progress (le prédécesseur du troisième axe du programme EaSI) a aidé plus de 12500 bénéficiaires financiers en leur accordant des microcrédits (souvent transnationaux), pour un montant total de plus de 115 millions d'euros. Ces entrepreneurs comptaient dans leurs rangs des membres de groupes défavorisés, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes issues de minorités et des travailleurs peu qualifiés. En soutenant un pourcentage élevé de personnes auparavant sans emploi, l'instrument de microfinancement Progress a déjà sensiblement contribué à la création d'emplois. Jusqu'en 2016, cet instrument sera employé parallèlement au troisième axe du programme EaSI.

Objectifs spécifiques

 Améliorer l'accès à et la disponibilité du microfinancement pour les groupes vulnérables qui veulent créer ou développer leur entreprise ou microentreprise.

- Renforcer la capacité institutionnelle des fournisseurs de microcrédits.
- Appuyer le développement d'entreprises sociales, notamment en facilitant leur accès au financement.

Quelles sont les nouveautés en matière de microfinancement et d'entrepreneuriat social?

Ce nouveau programme apporte plusieurs nouveautés au soutien actuel en faveur du microfinancement:

 des financements consacrés au renforcement des capacités au sein des institutions de microfinancement, afin de remédier au manque notable de

- maturité qui caractérise ces institutions dans plusieurs États membres, par exemple par le biais d'un prêt qu'un fournisseur de microcrédits pourrait utiliser pour acheter un nouveau système informatique lui permettant de faire face à l'accroissement de la demande;
- des investissements visant à assurer le développement et l'expansion des entreprises sociales. Une entreprise sociale peut bénéficier d'un montant total de 500 000 euros, dans le respect des règles en vigueur en matière d'aides d'État. L'aide apportée par le programme sera limitée aux entreprises non cotées en bourse, dont le chiffre d'affaires ou le bilan annuel ne dépasse pas 30 millions d'euros.



Alors qu'elle était sans emploi, Dora a ouvert, avec son compagnon, un établissement de restauration rapide qui propose des plats portugais faits maison. Pour ce faire, elle a bénéficié d'un prêt de 15 000 euros accordé par Millennium bcp, un fournisseur de microcrédits implanté à Lisbonne qui a reçu en 2011 une garantie au titre de l'instrument de microfinancement Progress. Depuis son ouverture en janvier 2012, l'établissement remporte un vif succès. Dora a d'ailleurs déjà éconduit des acheteurs potentiels.

Qui peut participer?

Les fournisseurs de microcrédits/financements en faveur de l'entrepreneuriat social actifs dans:

- les États membres de l'UE;
- les pays de l'EEE, conformément à l'Accord EEE, et les États membres de l'AELE;
- les pays candidats à l'adhésion à l'UE et les pays potentiellement candidats, s'ils sont éligibles conformément aux accords-cadres conclus avec eux au sujet de leur participation aux programmes de l'UE. Pour les pays ne faisant pas partie de l'UE, la signature d'un accord avec la Commission européenne et l'apport de contributions financières au programme constituent une condition préalable à toute participation à l'EaSI.

Les organisations pouvant soumettre une demande de financement sont les organismes publics et privés établis au niveau national, régional ou local et octroyant des microfinancements à des personnes et des microentreprises et/ou des financements à des entreprises sociales dans les pays susmentionnés.

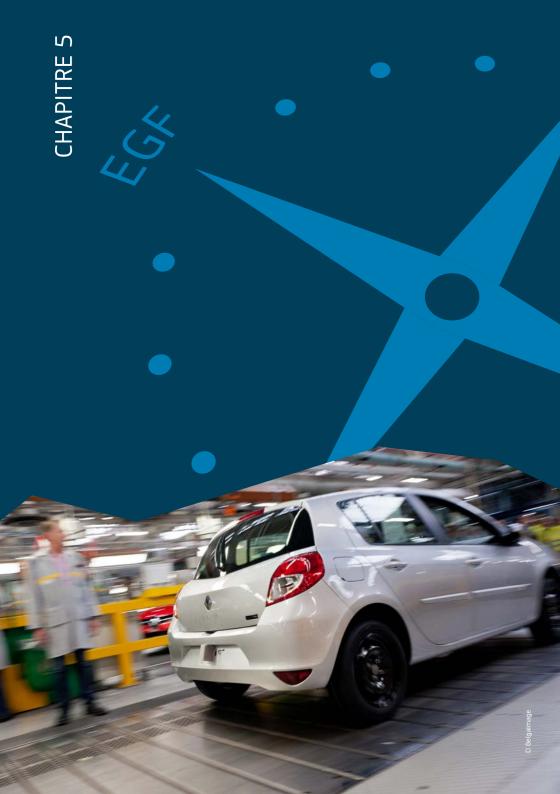
Possibilités de financement

Le microfinancement permettra aux fournisseurs de microcrédits dans les États membres de l'UE et d'autres pays participant au programme d'améliorer l'accès à et la disponibilité des microfinancements pour les personnes vulnérables souhaitant créer ou développer leur propre microentreprise. Ce programme n'accordera pas directement de microcrédits à des particuliers.

Le financement en faveur des entreprises sociales aidera les entreprises sociales à avoir accès au financement, à travers des organismes publics et privés offrant des prêts et d'autres instruments financiers à ce type d'entreprises. Ce programme n'accordera pas directement de prêts à des entreprises sociales.

Encadré 4.3 — Le financement en faveur des entreprises sociales

Au moins 86 millions d'euros seront débloqués pour la période 2014-2020 en vue de soutenir les entrepreneurs sociaux. Les entreprises sociales sont des entreprises qui, indépendamment de leur forme juridique, visent principalement à avoir un impact social mesurable et positif, et non à générer des profits pour leurs propriétaires, membres et actionnaires.



La solidarité de l'UE avec les travailleurs licenciés

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) aide les travailleurs licenciés à retrouver du travail après avoir perdu leur emploi à cause de la mondialisation — par exemple lorsqu'une grande entreprise ferme ou que la production est délocalisée en dehors de l'UE. Le FEM peut aussi servir à aider les travailleurs ayant perdu leur emploi du fait de la crise économique et financière mondiale.

Lancé en 2007 à la suite d'une proposition émise par le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le FEM témoigne de la solidarité de l'UE envers les travailleurs touchés par les licenciements collectifs résultant de changements majeurs dans la configuration du commerce mondial. Il améliore l'employabilité des travailleurs licenciés, en particulier des demandeurs d'emploi les moins qualifiés et les plus défavorisés, et les aide à trouver de nouvelles possibilités d'emploi. Environ 50 % des travailleurs ayant participé à des initiatives du FEM ont trouvé un nouvel emploi ou se sont lancés dans une activité indépendante.

À ce jour, près de 134 millions d'euros issus du FEM et de cofinancements ont été dépensés pour venir en aide à un total d'environ 23780 bénéficiaires. Les

demandes provenant de différents pays de l'UE couvrent quelque 40 secteurs différents, dont l'automobile, la construction, l'équipement électronique, les machines et équipements, l'édition, la vente au détail, le transport routier et le textile.

Mesures de soutien

Le FEM dispose d'un budget annuel maximal de 150 millions d'euros pour la période 2014-2020. Il offre un soutien limité dans le temps à un ensemble de mesures d'aide personnalisées, qui sont gérées et mises en œuvre par les autorités nationales ou régionales. Ces mesures comprennent une recherche d'emploi adaptée, un reclassement ou une (re)qualification, chaque projet durant au maximum deux ans à partir de la date de la demande. Par conséquent, ce Fonds soutient également des domaines confrontés à une hausse rapide du nombre de demandeurs d'emploi.

Le FEM peut financer jusqu'à 60 % des coûts de projets visant à aider les travailleurs licenciés à trouver un nouvel emploi ou à créer leur propre entreprise. Les États membres sont chargés de gérer les contributions du FEM et les actions qui en découlent.

De manière générale, le FEM peut intervenir lorsque plus de 500 travailleurs sont licenciés par un seul employeur (y compris ses fournisseurs et les producteurs en aval). Il peut également intervenir lorsque plus de 500 travailleurs sont licenciés dans un secteur particulier, dans une même région ou dans deux régions voisines.

L'un des grands avantages des mesures mises en place par le FEM est leur capacité à rassembler les parties prenantes et à concentrer les ressources. Les États membres ont aussi la possibilité d'adapter leur réponse aux licenciements collectifs, en se concentrant sur les besoins, compétences et attentes des travailleurs. Les mesures peuvent être adaptées à chaque travailleur et au groupe, par exemple concernant la formation dispensée ou le soutien apporté pour renforcer l'employabilité des personnes.

De nouvelles mesures pour faire face à la crise

En 2008, le début de la crise économique a entraîné des pertes d'emploi spectaculaires. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans l'industrie manufacturière (4,5 millions), suivie par le secteur de la construction (près de 3,7 millions), l'agriculture (plus de 1 million), la vente au détail (près de 900 000) et l'administration publique (environ 500 000).

À la suite de ce ralentissement économique, les règles de la version initiale du FEM (2007-2013) ont été modifiées en 2009. L'objectif était d'aider aussi les travailleurs licenciés à cause de la crise, en leur permettant de retrouver un emploi le plus

rapidement possible, par exemple à travers la mise en place de formations et de placements professionnels cofinancés. Le taux de cofinancement de l'UE a été augmenté, passant de 50 à 65 % jusqu'à la fin de 2011 — une mesure spéciale liée à la crise. Une modification permanente a été apportée au seuil d'éligibilité pour les demandes d'intervention du FEM, qui est passé de 1000 à 500 travailleurs licenciés dans un secteur, une région ou une entreprise, tandis que la durée de l'aide a été étendue de 12 à 24 mois.

Encadré 5.1 — Quelle est la valeur ajoutée du FEM?

- Le FEM va au-delà des mécanismes de soutien nationaux destinés aux travailleurs touchés par des licenciements collectifs.
- Le FEM accorde des financements de l'UE spécifiquement conçus pour répondre à des changements économiques rapides.
- Le FEM peut financer des mesures adaptées à la situation particulière des travailleurs.
- Le FEM permet aux États membres d'offrir davantage que les mesures habituellement disponibles pour soutenir les travailleurs licenciés.

Le critère de crise: des licenciements soudains et choquants

Introduit dans le cadre du FEM en 2009, le critère de «crise» a donné lieu à une augmentation significative du nombre de demandes d'intervention, passé de 15 pendant la période

allant de janvier 2007 à avril 2009 à 79 pendant la période allant de mai 2009 à décembre 2011. Ce critère, qui couvre les «travailleurs dont le licenciement est la conséquence directe de la crise financière et économique mondiale», a expiré à la fin de l'année 2011, mais il a ensuite été intégré sous une forme modifiée dans le cadre du nouveau FEM pour la période 2014-2020. Depuis le 31 décembre 2013, la plupart des demandes d'aide du FEM ont invoqué le critère de crise (64), et non le critère lié au «commerce» (53).

Qui peut en bénéficier?

Les financements du FEM peuvent être mis à la disposition des travailleurs ayant perdu leur emploi à la suite de licenciements collectifs. Ils ne peuvent pas être utilisés pour maintenir des entreprises en activité ou aider des entreprises à se moderniser ou à se restructurer.

Quels types de soutien le FEM peut-il apporter?

Le FEM peut cofinancer des projets, incluant des mesures telles que: l'aide à la recherche d'emploi et les services d'orientation professionnelle; les programmes d'études, de formation et de reconversion; l'accompagnement et l'encadrement; le soutien à l'entrepreneuriat et la création d'entreprises.

Il peut également fournir des indemnités de formation, des allocations de mobilité/ d'indemnités de déménagement, des indemnités de séjour ou d'autres aides

Encadré 5.2 — Le FEM en chiffres

- Montant annuel maximal de 150 millions d'euros
- Près de 120 demandes, provenant de 20 pays de l'<u>UE</u>
- Demandes couvrant 39 secteurs industriels
- 492 millions d'euros demandés pour aider plus de 106 000 travailleurs
- Demandes par critère: crise (64), commerce (53)
- Montant moyen de l'aide du FEM par travailleur en 2012: 8670 euros

(Commission européenne, décembre 2013)

similaires. Cependant, le FEM ne cofinance pas de mesures de protection sociale comme les pensions ou les allocations de chômage.

Ce Fonds ne peut cofinancer que des mesures actives sur le marché de l'emploi visant à aider les travailleurs licenciés à retrouver du travail. Il peut également financer des «activités de mise en œuvre» menées par un État membre, telles que des activités préparatoires, d'information, de publicité et de contrôle liées à l'utilisation des financements. Lorsqu'ils élaborent les trains de mesures de soutien, les États membres doivent tenir compte du milieu, de l'expérience et du niveau d'instruction de leurs travailleurs, ainsi que de leur capacité à être mobiles et des possibilités d'emploi actuelles/futures dans les régions concernées

Complémentarité avec d'autres programmes de l'UE

Les contributions financières du FEM complètent les mesures d'aide offertes aux bénéficiaires de fonds européens ou d'autres politiques ou programmes de l'Union. Le FEM fournit aux travailleurs une aide individuelle. unique et limitée dans le temps. Son objectif est d'améliorer l'employabilité des travailleurs licenciés et d'assurer leur réinsertion professionnelle rapide à travers des mesures actives sur le marché de l'emploi. Ce Fonds diffère donc du Fonds social européen (FSE), dont il est complémentaire.

Les Fonds structurels et d'investissement de l'UE, en particulier le FSE, adoptent une perspective stratégique et à long terme. Ils anticipent et gèrent l'impact social des mutations industrielles par le biais d'activités telles que l'apprentissage tout au long de la vie.

En fonction de la situation régionale ou nationale, le FEM peut être utilisé en même temps que le FSE. Par exemple, dans les provinces belges du Limbourg, de Flandre orientale et de Flandre occidentale, le FEM s'est ajouté aux financements fédéraux, régionaux et du FSE, en dispensant des formations à des employés licenciés dans le secteur du textile. En Espagne, dans les régions de Galice et de Castille-La Manche, le FEM a permis d'offrir aux travailleurs licenciés des mesures de soutien plus souples et plus adaptées que celles que le FSE aurait pu mettre en place, grâce à l'établissement d'équipes d'orientation pour les travailleurs.

Le soutien apporté par le FEM a mis en évidence les défis liés aux restructurations

d'entreprises en Europe. Dans certains cas, cela a encouragé les parties prenantes au sein des États membres à collaborer étroitement pour la toute première fois et à rechercher des solutions innovantes pour certains groupes particuliers de travailleurs licenciés.

Le FEM a également eu une incidence sur des secteurs industriels entiers. Grâce à l'aide apportée par ce Fonds aux travailleurs licenciés dans le secteur de l'imprimerie/l'industrie graphique aux Pays-Bas, par exemple, divers États membres ont pris davantage conscience des besoins des travailleurs âgés qui perdent leur emploi.

Ouelles sont les nouveautés du FEM pour 2014-2020?

L'action du FEM se poursuit pendant la période du cadre financier pluriannuel de l'UE allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2020. Le FEM continuera donc à apporter un soutien spécifique et ponctuel aux travailleurs licenciés à la suite d'importants changements structurels dus à la mondialisation. Il devrait continuer à aider les États membres à lutter contre le chômage dans certains cas.

Le taux de cofinancement de l'UE est passé de 50 à 60% depuis janvier 2014. Toutefois, le financement global du FEM a été réduit, le montant annuel maximal s'élevant désormais à 150 millions d'euros, contre 500 millions auparavant.

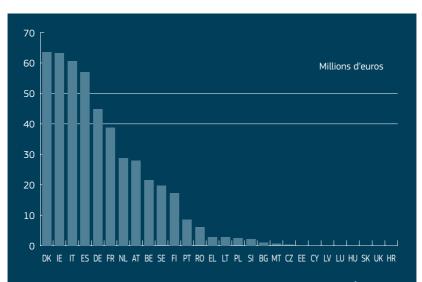
Les catégories de travailleurs pouvant bénéficier d'une intervention du FEM ont été élargies pour la période 2014-2020. Elles peuvent désormais aussi inclure les travailleurs indépendants, les travailleurs intérimaires et les travailleurs à durée déterminée. Outre la mondialisation, les critères d'intervention comprennent également les crises économiques et financières mondiales.

Jusqu'à la fin de l'année 2017 et dans certaines circonstances particulières, les jeunes ne travaillant pas, ne faisant pas d'études et ne suivant pas de formation (NEET) dans des régions affichant un taux de chômage des jeunes élevé peuvent bénéficier d'un soutien

du FEM en nombre égal à celui des travailleurs recevant une aide du FEM dans ces régions.

Comme auparavant, dans le cadre du cofinancement du FEM, les États membres doivent concevoir un «ensemble coordonné de services personnalisés» (comprenant des programmes de formation et de reconversion adaptés et des mesures spéciales limitées dans le temps, telles que des allocations de recherche d'emploi ou de mobilité) destiné à aider les bénéficiaires visés à se maintenir sur le marché du travail et à trouver un nouvel emploi ou à

Encadré 5.3 — Montant des interventions du FEM par État membre (2007-août 2013)



Au cours de l'ensemble de la période allant de janvier 2007 à août 2013, 20 États membres ont demandé des interventions du FEM, pour un montant total de 471,2 millions d'euros. C'est le Danemark qui a sollicité le plus grand montant de cofinancement du FEM (63,7 millions d'euros/10 demandes), suivi par l'Irlande (63,3 millions d'euros/7 demandes), l'Italie (60,6 millions d'euros/12 demandes) et l'Espagne (57,1 millions d'euros/18 demandes). Les montants, n'ayant pas encore été approuvés, sont indicatifs, car ils peuvent encore varier au cours de la phase d'évaluation.

Source: Rapport de la Commission européenne au Parlement européen et au Conseil portant sur les activités du FEM en 2012.

lancer une activité indépendante. Une attention particulière est accordée à l'aide apportée aux chômeurs défavorisés, aux chômeurs âgés et aux jeunes chômeurs pour leur permettre de trouver un nouvel emploi.

Les règles régissant les critères d'intervention du FEM, les bénéficiaires éligibles, les demandes recevables, les mesures à mettre en place, etc., sont énoncées dans le règlement relatif au FEM pour 2014-2020, qui abroge la législation originale de 2006.

L'apprentissage par l'exercice: les bonnes pratiques du FEM

à chaque participant,

Au cours des dernières années, le FEM a tiré de précieux enseignements de son travail avec des partenaires dans toute l'UE.

L'un des enseignements clés concerne la nécessité d'**adapter le soutien**

le retour à l'emploi. Chez Renault, en France, le FEM a appuyé deux types de formation pour les travailleurs licenciés, en fonction de leur niveau d'expérience personnelle et professionnelle. Les participants se sont également vu proposer des formations flexibles et personnalisées. Dans la région de Galice, en Espagne, les travailleuses licenciées par un fabricant de vêtements ont reçu une aide pour surmonter les obstacles limitant le retour des femmes à l'emploi, par exemple sous la forme d'une formation tenant compte de leur nécessité de s'occuper d'enfants et/ou de personnes à charge.

L'établissement de partenariats solides avec les autres, y compris les services publics de l'emploi (SPE) et l'industrie, est un autre élément clé pour le FEM. En Lituanie, des travailleurs ayant perdu leur emploi dans des entreprises de construction, d'ameublement et d'habille-

ment ont tiré profit des rela-



tions étroites nouées avec les SPE locaux et nationaux. En Allemagne, chez Karmann, l'entreprise de transfert chargée de s'occuper des travailleurs a tissé des liens étroits entre les conseillers et les membres de l'équipe centrale et les employeurs locaux, afin de s'informer des nouveaux postes vacants et des exigences en matière de compétences. Cette pratique a été intégrée avec succès dans le cadre d'autres interventions du FEM en Allemagne.

Le FEM permet aux États membres d'offrir rapidement une aide aux travailleurs licenciés: des mesures peuvent être prises dès l'annonce de futurs licenciements. L'importance d'une **intervention précoce** a été clairement démontrée dans plusieurs cas. En Irlande, les travailleurs de SR Technics se sont vu proposer des parcours individuels de réinsertion professionnelle, à travers des séminaires et des



salons d'information. Au Portugal, au sein de la société de mémoire informatique en faillite Qimonda, une «unité d'intervention personnalisée rapide» a été rapidement mise sur pied pour encadrer les membres du personnel qui venaient d'apprendre leur licenciement

Encadré 5.4 — L'impact des restructurations à grande échelle menées en Europe depuis le début de la crise en 2008

- Le nombre de travailleurs européens actifs a diminué de 6 millions.
- Les faillites/fermetures sont responsables d'une hausse considérable du nombre d'emplois perdus dans le cadre de restructurations.
- Les secteurs les plus durement touchés par les pertes d'emploi sont l'industrie manufacturière et la construction.
- Plus de 4,5 millions d'emplois
 (12 % des emplois dans l'industrie manufacturière) ont été perdus entre le premier trimestre de 2008 et le premier

- trimestre de 2013, tandis que le secteur de la construction perdait un emploi sur cinq au cours de la même période.
- Près de 14800 cas de restructurations à grande échelle ont été recensés dans des pays européens entre 2003 et mi-2013, entraînant la perte annoncée de 4,75 millions d'emplois au total.
- Un peu plus de 70 % des pertes d'emploi sont dues à des restructurations internes.

(Outil de veille sur les restructurations d'entreprises, rapport annuel 2013)

Point de vue du Parlement européen: Marian Harkin, membre de la commission de l'emploi et des affaires sociales



Selon vous, le financement du Fonds social européen et du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est-il suffisant au vu des défis en matière de capital humain auxquels l'Europe sera confrontée pendant la période 2014-2020?

La baisse globale de 10 % du budget de l'UE a été une véritable déception, qui a

incité toutes les personnes concernées à assurer une valeur ajoutée maximale au niveau de l'UE pour chaque euro dépensé. Dans ce contexte, j'ai pleinement soutenu la position du Parlement visant à garantir que le Fonds social européen bénéficie de 25 % de l'enveloppe consacrée à la cohésion. Nous avons dû accepter de ramener ce pourcentage juste sous la barre des 24%, mais il s'agit d'une mesure positive, qui sous-tend ce qui — je l'espère deviendra une volonté croissante au sein du Parlement de rééquilibrer les décisions et les choix en matière de politique économique et sociale. Malheureusement, dans notre empressement à consolider une architecture proche de l'effondrement pour soutenir l'euro, nous avons perdu de vue la nécessité d'instaurer une Europe sociale, notamment lorsqu'il a fallu prendre d'importantes décisions stratégiques. Certains signes laissent espérer que nous sommes peut-être à nouveau en mesure de trouver un équilibre entre la politique sociale et la politique économique, et le résultat final des négociations portant sur le Fonds social constitue donc une petite avancée.

Le financement du FEM est insuffisant, car le nombre de candidats pouvant avoir accès à ce Fonds peut doubler dans certaines circonstances, par exemple lorsque des régions sont éligibles pour l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). Néanmoins, nous avons dû mener un véritable combat pour garantir le maintien de ce Fonds et, en échange, nous avons été contraints d'accepter une nette réduction de son budget. Nous espérons que les changements apportés à ce Fonds contribueront à apporter une plus grande valeur ajoutée et à aider les États membres à faire face au défi de l'emploi.

Qu'est-ce qui rend le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation unique? Quelles seraient les conséquences si ce Fonds n'existait pas?

Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est unique parce qu'il représente une expression tangible de la solidarité européenne. Il offre une aide directe aux travailleurs européens licenciés, en leur proposant un ensemble de mesures personnalisées et adaptées aux besoins de chacun. Il parvient bien souvent à cibler et à soutenir les travailleurs «plus difficiles à atteindre» et fonctionne de façon suffisamment souple pour pouvoir profiter à tous les types de travailleurs licenciés, ainsi qu'aux jeunes ne

travaillant pas, ne faisant pas d'études et ne suivant pas de formation (NEET) dans les régions éligibles à une aide au titre de l'IEJ. Mis en œuvre de façon appropriée, le FEM peut fournir une réponse opportune et personnalisée, ainsi qu'apporter une valeur ajoutée aux programmes ou dispositifs nationaux.

Certains États membres affirment que le FEM ne devrait pas relever de la compétence de l'UE et que les États membres devraient apporter leurs propres solutions à leurs problèmes de chômage respectifs. Cette opinion ne tient nullement compte des défis communs liés à la mondialisation ou à la crise économique actuelle, alors que ces deux situations sont prises en considération par le FEM. Ce Fonds n'est certainement pas la panacée, mais l'analyse de ses effets montre qu'il joue et peut jouer un rôle de premier plan dans le recyclage et l'amélioration des compétences des travailleurs — bien souvent là où le besoin s'en fait le plus sentir. Si nous examinons le puzzle que constitue l'«Europe sociale», le FEM est l'une des pièces qui contribuent à reconstituer l'image complète. Il s'agit d'une petite pièce, mais son absence laisserait un vide. Je suis heureuse de voir que, pour l'instant, ce vide n'existe plus et que les changements enfin convenus permettront de créer un FEM plus adapté à l'objectif poursuivi que son prédécesseur.

Glossaire

Accords de partenariat

Les accords de partenariat sont rédigés par les États membres et adoptés par la Commission européenne. Ils précisent les principales priorités et stratégies relatives à l'utilisation des Fonds ESI au cours de la période de programmation de sept ans.

Apprentissages

Un apprentissage permet à une personne d'exercer un emploi réel pendant une période déterminée, tout en suivant une formation formelle aboutissant à l'acquisition d'une qualification professionnelle/spécialisée.

Apprentissage tout au long de la vie

L'apprentissage tout au long de la vie est un processus continu, qui permet aux personnes de renouveler leurs qualifications et de développer leurs connaissances tout au long de leur vie. Cet apprentissage peut se faire dans le cadre de l'enseignement formel et non formel.

Bonne gouvernance

L'UE s'engage à promouvoir la bonne gouvernance, afin de rendre les administrations publiques plus ouvertes, innovantes et adaptées aux besoins des citoyens. La bonne gouvernance favorise la transparence et la responsabilisation dans la prise de décisions.

Cadre financier pluriannuel (CFP)

Le CFP est un plan de dépenses qui transcrit les priorités politiques européennes en termes financiers. Il fixe les montants maximaux que l'UE peut dépenser dans différents domaines. Le CFP actuel couvre la période allant de 2014 à 2020.

Cofinancement

Les financements provenant de Fonds européens comme le FSE s'accompagnent toujours de contributions provenant d'autres sources, tant publiques que privées. Les taux de cofinancement varient en fonction de la richesse relative de la région concernée, mais ils sont généralement compris entre 50 et 80% (pour la contribution de l'UE).

Communauté économique européenne (CEE)

La CEE a été établie en 1957 par le traité de Rome, signé par l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. La CEE a été le précurseur de l'Union européenne.

Entreprise sociale

Les entreprises sociales sont des entreprises qui, indépendamment de leur forme juridique, visent principalement à avoir un impact social mesurable et positif, et non à générer des profits pour leurs propriétaires, membres et actionnaires. Elles réinvestissent l'essentiel de leurs bénéfices pour atteindre leurs objectifs sociaux.

Espace économique européen (EEE)

L'EEE regroupe tous les États membres de l'UE ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège dans un marché intérieur, qui permet la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux.

Exclusion sociale

L'exclusion sociale désigne des individus ou des groupes ayant un accès limité aux biens, services et opportunités fournis par la société. Les personnes en situation d'exclusion sociale ont peu de possibilités d'améliorer leur condition, souvent en raison de la pauvreté, d'un manque d'instruction ou de perspectives d'emploi limitées.

Expérimentation de politiques sociales

Cette expérimentation vérifie la validité de nouvelles politiques innovantes en recueillant des preuves attestant de l'incidence réelle des mesures sur les gens.

Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI)

Il existe cinq Fonds ESI, chacun servant à promouvoir les emplois et la croissance: le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen, le Fonds de cohésion, le Fonds européen agricole pour le développement rural et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.

Garantie pour la jeunesse

La garantie pour la jeunesse est une nouvelle initiative qui vise à lutter contre le chômage des jeunes, en faisant en sorte que tous les jeunes âgés de moins de 25 ans — qu'ils soient inscrits au chômage ou non — se voient proposer une offre concrète de qualité dans les quatre mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi. Cette offre de qualité doit consister en un emploi, un apprentissage, un stage ou une formation continue et être adaptée aux besoins et à la situation de chaque individu.

Inclusion sociale

Processus et objectif par lesquels des personnes en situation d'exclusion sociale ont l'occasion de profiter à parts égales de ce que l'économie et la société ont à offrir au reste de la population. Dans les opérations du FSE, ce terme fait référence à des parcours d'intégration sur le marché du travail, tandis que, pour le FEAD, il se rapporte à l'intégration dans la société.

Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ)

L'IEJ est un instrument de financement supplémentaire destiné à concrétiser certains aspects de la garantie pour la jeunesse dans les régions de l'UE connaissant un taux de chômage des jeunes supérieur à 25 %. modiques, aux personnes et aux nouvelles entreprises qui n'ont pas accès aux formules de crédit plus traditionnelles. L'UE ne propose pas de microfinancements directement, mais fournit des garanties, des prêts et des fonds propres à des organismes intermédiaires, qui offrent à leur tour des microcrédits aux entreprises.

Innovation sociale

Développement de nouvelles idées, de nouveaux services et de nouveaux modèles afin de mieux relever les défis sociaux d'aujourd'hui, grâce aux contributions d'acteurs publics et privés, y compris de la société civile.

Menacé par la pauvreté (définition de l'UE)

Personnes dont le revenu disponible équivalent (ajusté en fonction des ménages) se situe en dessous du seuil de pauvreté fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux).

Microcrédit

Un prêt de 25 000 euros au maximum accordé à des microentreprises existantes ou nouvellement créées.

Microfinancement

Le microfinancement désigne l'offre de services financiers, comme l'octroi de prêts

Mobilité (en tant que terme de l'UE)

Dans ce contexte, la mobilité fait référence à une personne qui a la volonté et la capacité de se déplacer au sein de l'UE pour trouver du travail. L'UE soutient la mobilité pour aider les citoyens à trouver un emploi adéquat en dehors de leur région d'origine, dans un autre État membre.

NFFT

«NEET» est un acronyme communément utilisé pour désigner les jeunes ne travaillant pas, ne faisant pas d'études et ne suivant pas de formation.

Part minimale (de la politique de cohésion)

Pour la période de programmation 2014-2020, le FSE s'est vu allouer une part minimale du budget de la politique de cohésion d'au moins 23,1 %. Cette part constitue un minimum obligatoire et peut être augmentée en fonction des besoins dans chaque État membre.

Pauvreté (définition de l'UE)

L'UE définit la pauvreté comme la situation dans laquelle se trouve toute personne dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu moyen des ménages dans son pays.

(Personnes) les plus démuni(e)s

Personnes ou familles dont le besoin d'assistance a été établi selon les critères objectifs définis par les autorités compétentes au niveau national et/ou les organisations qui les soutiennent.

Politique de cohésion

La politique de cohésion de l'UE soutient la création d'emplois, la compétitivité, la croissance économique, l'amélioration de la qualité de vie et le développement durable. Cette politique a pour objectif de réduire les disparités économiques, sociales et territoriales significatives qui subsistent encore entre les différentes régions de l'Europe.

Privation matérielle

Personnes dont les conditions de vie sont sévèrement affectées par un manque de ressources, notion habituellement définie dans l'UE par neuf indicateurs.

Privation matérielle aiguë

Conditions de vie limitées par une insuffisance de moyens, comme l'impossibilité de payer les factures, de chauffer convenablement une habitation ou de prendre une semaine de vacances hors du domicile.

Programmes opérationnels

Les programmes opérationnels expliquent clairement la façon dont les fonds européens seront dépensés dans chaque État membre. Ces programmes sont rédigés par les États membres et adoptés par la Commission européenne et couvrent la période de programmation de sept ans.

Protection sociale

Politiques/actions renforçant la capacité de chacun à sortir de la pauvreté ou à éviter de basculer dans la pauvreté et à mieux gérer les risques/chocs grâce à la sécurité des revenus et à l'accès aux services essentiels.

Règlement portant dispositions communes (RDC)

Le règlement (UE) n° 1303/2013 établit un cadre commun de règles pour les cinq Fonds structurels et d'investissement

Elles comprennent les syndicats et les fédérations patronales, certaines organisations sociales et économiques, les ONG et les organisations opérant au niveau des collectivités.

Semestre européen

Il s'agit du cycle annuel de coordination des politiques économiques par le biais duquel la Commission européenne passe en revue les programmes des États membres en matière de réformes économiques et structurelles.

Services publics de l'emploi (SPE)

Les SPE mettent en relation les demandeurs d'emploi et les employeurs. Bien qu'ils soient structurés différemment dans chaque pays, ces «centres pour l'emploi» fournissent des informations sur les postes vacants, ainsi qu'une série de services d'aide à la recherche d'emploi.

Société civile

Organisations qui constituent les principales structures de la société en dehors du gouvernement et de l'administration publique.

Stage

Un stage combine des éléments d'enseignement ou de formation et une expérience professionnelle, afin de permettre aux jeunes d'acquérir les compétences et l'expérience requises par les employeurs.

Stratégie Europe 2020

La stratégie Europe 2020 est la stratégie de l'Union européenne pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois au cours de la décennie actuelle. L'objectif est de doter l'UE d'une économie intelligente, durable et inclusive.

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire: sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu);
- exemplaires multiples/posters/cartes: auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm), des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm), en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm) ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).
 - (*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

• sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu).

Abonnements:

 auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm). Le Guide de l'Europe sociale est une publication semestrielle destinée à fournir à un public intéressé, mais pas nécessairement spécialisé, un résumé succinct des politiques de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion. Il illustre les questions et les défis clés, explique les actions politiques, décrit les instruments à l'échelle de l'Union européenne et fournit des exemples de bonnes pratiques mises en œuvre par les États membres. Il expose également des points de vue du Parlement européen et de la présidence du Conseil à propos du thème abordé.

Le volume 7 se concentre sur les instruments de financement de l'UE utilisés pour aider les personnes à trouver un emploi ou à échapper à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Le quide présente les buts et objectifs de quatre Fonds spécifiques: le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), le programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM).

Une attention particulière est accordée aux priorités définies pour la nouvelle période de financement de l'UE, allant de 2014 à 2020, ainsi qu'à la façon dont ces Fonds appuieront la stratégie Europe 2020, la stratégie économique de l'UE en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Cette publication est disponible en version imprimée et électronique en allemand, en anglais et en français.

Abonnez-vous à nos publications ou téléchargez-les gratuitement via http://ec.europa.eu/social/publications

Pour être régulièrement tenu au courant des activités de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, inscrivez-vous gratuitement au bulletin d'information électronique Europe sociale via http://ec.europa.eu/social/e-newsletter



https://www.facebook.com/socialeurope



https://twitter.com/EU_Social

